



rapport d'activité 2020

**Département de la cohésion sociale
et de la solidarité**

**Genève,
ville sociale et solidaire**

www.geneve.ch



VILLE DE
GENÈVE

Couverture

Sur la couverture de ce rapport d'activité, une carte postale du dessinateur genevois Chappatte offerte en mai 2020 aux donatrices, aux donateurs et aux bénévoles lors des distributions alimentaires aux Vernets. Reproduite ici avec l'aimable autorisation de l'auteur.

Sommaire

Chiffres clés _____	4
Editorial _____	6
Priorités pour la cohésion sociale _____	8
Direction du Département _____	10
Petite enfance _____	16
Ecoles et institutions pour l'enfance _____	20
Distributions alimentaires _____	24
Jeunesse _____	28
Social _____	32
Etat civil _____	38
Pompes funèbres, cimetières et crématoire _____	40
Vie Associative _____	42
Ressources humaines _____	46
Ressources financières _____	48
Glossaire _____	50
Adresses utiles _____	51

Chiffres clés

37'204

Colis alimentaires

37'204 colis alimentaires et de produits d'hygiène ont été distribués dans les écoles de Trembley et d'Hugo-de-Senger, entre le 17 juin et le 30 septembre 2020.

1'731

Obsèques

1'731 obsèques gratuites ont été assurées par le Service des pompes funèbres, cimetières et crématoire.

25'379

Colis alimentaires

25'379 colis alimentaires et de produits d'hygiène ont été distribués au Palladium, entre le 7 octobre et le 31 décembre 2020.

3'962

Défun.t.e.s

3'962 défun.t.e.s ont été pris en charge par le Service des pompes funèbres, cimetières et crématoire, soit une augmentation de 25% par rapport à 2019.

16'127

Colis alimentaires

16'127 colis de denrées alimentaires et de produits d'hygiène ont été distribués à la patinoire des Vernets, entre le 2 mai et le 6 juin 2020.

28'106

Nuitées à la Caserne des Vernets

28'106 nuitées ont été assurées à la Caserne des Vernets, dans le cadre d'un hébergement d'urgence 24h/24 et 7j/7, entre le 1^{er} avril et le 31 août 2020.

6'500**Repas**

6'500 enfants ont mangé en moyenne chaque midi dans les restaurants scolaires de la Ville, entre août 2019 et février 2020.

22'334**Commandes d'actes**

22'334 commandes d'actes ont été effectuées auprès du Service de l'état civil, dont 13'306 en ligne, soit une augmentation de 35% des commandes en ligne en raison de la pandémie.

2'957**Allocations de rentrée scolaire**

2'957 familles ont bénéficié de l'Allocation de rentrée scolaire (ARS), sous forme de carte à faire valoir dans un réseau de points de vente.

3'997**Places d'accueil**

3'997 places sont proposées aux enfants en âge préscolaire dans 77 structures d'accueil de la petite enfance subventionnées par la Ville de Genève.

347**Repas à la salle communale de Plainpalais**

347 repas (125 petits-déjeuners et 222 repas de midi) ont été servis en moyenne chaque jour à la salle communale de Plainpalais aux personnes en situation de précarité, du 23 novembre au 31 décembre 2020.

2'550**Ateliers Mobiles et Découverte**

2'550 enfants scolarisés de la 2P à la 8P ont bénéficié des Ateliers Mobiles et Découverte qui proposent un vaste choix d'activités sportives, culturelles, créatrices ou en lien avec la nature.

Editorial



Les collectivités publiques en première ligne pour répondre aux besoins de la population

Genève est une des villes les plus prospères au monde où la richesse annuelle produite par habitant avoisine les 100'000 francs. Pourtant, la crise humaine et sociale sans précédent nous rappelle cette réalité implacable: la précarité et l'exclusion ne disparaissent pas spontanément malgré d'excellents résultats économiques.

Ce contexte particulier a complexifié nos vies et questionné notre capacité à nous projeter en tant que citoyen.ne, en tant que professionnel.le et en tant que service public. Par de véritables politiques sociales de proximité, les villes ont joué un rôle essentiel pour en atténuer les conséquences.

En première ligne, le Département de la cohésion sociale et de la solidarité a régulièrement adapté ses stratégies et déployé un nouveau plan d'actions afin de protéger les plus vulnérables et garantir la continuité des prestations. Il s'est particulièrement mobilisé pour faire face à la croissance des besoins des personnes les plus précaires et à l'augmentation des inégalités.

Je souhaite ici rendre hommage à l'engagement de l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs du DCSS. Le Conseil Municipal a également assumé son rôle en accordant, notamment, au Département les moyens supplémentaires pour répondre à l'urgence sociale.

L'année 2020 a aussi été marquée par le changement des Délibératifs et des Exécutifs communaux. J'aimerais saluer le travail de ma prédécesseure qui a porté cette mobilisation jusqu'en juin 2020.

Depuis mon entrée en fonction, j'entends utiliser tous les leviers à ma disposition pour renforcer la justice sociale et l'égalité afin de réduire les inégalités et améliorer la qualité de vie des habitantes et des habitants. Mes priorités pour les années 2020-2025 sont présentées dans les pages suivantes de ce document.

Ce rapport d'activités est l'occasion de revenir sur les faits marquants de l'année écoulée. Le dispositif d'urgence sociale a été mis à rude épreuve et les bénéficiaires ont pu compter sur un engagement unique de la Ville pour garantir l'hébergement, les distributions de colis alimentaires, de repas et l'accompagnement social des personnes en situation de précarité.

S'agissant de l'hébergement des personnes sans-abri, la caserne des Vernets a été réaménagée en un temps record pour loger 225 personnes 7/7j et 24/24h. Le centre d'hébergement de Frank-Thomas – le premier du genre en surface – a accueilli des personnes en grandes difficultés physique ou psychique, et des femmes, dans des chambres individuelles. Cette nouvelle structure, ouverte toute l'année, a complété le dispositif en place.

Ce tour de force logistique et humain a permis de mettre à l'abri toutes les personnes qui vivaient dans la rue, ou dans d'autres dispositifs inadaptés à la situation sanitaire et ainsi éviter la propagation du virus au sein de la population dans son ensemble. Au moment de la fermeture de la Caserne des Vernets décidée par le Canton, le Service social a immédiatement ouvert deux abris de protection civile pour garantir l'accueil de 100 hommes seuls dans le respect des normes sanitaires. Le financement de ces dispositifs a été assuré grâce aux ressources supplémentaires accordées avec le vote de la PR-1411.

De plus, l'octroi d'un million de francs en faveur des prestations d'urgence sociale décidé par l'Association des communes genevoises constitue un premier pas vers une vision partagée de la prise en charge des personnes en situation de grande précarité. L'objectif consiste à mutualiser les ressources financières et les compétences.

Les distributions alimentaires aux Vernets ont durablement marqué les esprits. La crise a mis au grand jour une précarité jusqu'alors bien cachée. Des milliers de personnes vivant sur le fil ont basculé dans la pauvreté d'un jour à l'autre. Ces distributions ont bénéficié d'un élan de solidarité sans précédent. Elles ont également été le sujet d'études des HUG, de MSF et de l'Université de Genève.

Au terme d'un rapport sur les bénéficiaires de ces distributions, le Professeur Bonvin de l'UNIGE propose d'allier des mesures conjoncturelles et structurelles pour améliorer la situation des personnes afin de lutter contre l'insécurité alimentaire, faciliter l'obtention des aides chômage, renforcer le soutien aux indépendants et aux entreprises, garantir l'accès à des emplois et à des logements décentes et développer l'accès à l'information sur les droits et les prestations disponibles.

Dans cette perspective, le Département a élaboré et déployé un plan d'actions pour répondre aux enjeux sociaux du Covid-19 durant le 2^{ème} semestre 2020. En 7 axes et 20 actions, il a mobilisé de manière transversale l'ensemble de ses services, afin d'apporter des réponses immédiates et concrètes aux problématiques actuelles, tout en lançant une réflexion afin d'orienter ses politiques publiques à plus long terme.

Garantir la délivrance des prestations

Au-delà de l'urgence sociale, le Département a garanti un accueil continu dans les crèches et les écoles durant la pandémie.

L'organisation du dispositif de la petite enfance n'a malheureusement pas permis d'éviter de nombreuses fermetures de groupes, mettant certains parents dans des situations difficiles. En raison de la gouvernance actuelle, il n'a pas été possible de mettre en place un pôle centralisé de remplaçant.e.s. Ainsi, les structures d'accueil de la petite enfance n'ont pas été en mesure de remplacer l'ensemble du personnel touché par la pandémie ou en quarantaine. Plusieurs crèches ont dû temporairement réduire leurs horaires d'ouverture. Avec l'accord du Conseil administratif, elles ont ajusté leur facturation en conséquence.

Dans les écoles, les exigences sanitaires ont été renforcées afin de respecter les plans de protection des établissements primaires et du parascolaire. Un moment rituel, la fête des écoles, a été - pour la première fois de son histoire récente - totalement annulé. Malgré ces circonstances, des livres et des souvenirs ont été offerts aux enfants.

Durant toute l'année, le service des repas dans les restaurants scolaires a été entièrement revu de manière à respecter les plans de protection sanitaire, en étroite collaboration avec le Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire (GIAP). Les ludothèques se sont aussi adaptées aux mesures sanitaires afin de délivrer leurs prestations de la manière la plus complète possible. Les interventions des travailleur.euse.s sociaux hors murs (TSHM) ont été réorientées vers des tournées dans les quartiers, compte tenu de l'absence d'événements festifs à destination des jeunes.

Les personnes âgées ont été particulièrement exposées à des formes d'isolement et de solitude. Plusieurs mesures de soutien ont été déployées afin d'atténuer la fermeture de nombreux lieux de rencontre. A titre d'exemple, le Plan de Solidarité 65+ a proposé des appels téléphoniques réguliers et des visites à domicile afin de maintenir le lien avec les seniors et pour répondre concrètement à leurs demandes.

Le Service des pompes funèbres s'est également retrouvé en première ligne au plus fort de la crise. Il a fait face à une forte progression du nombre de décès, soit une augmentation de 25% par rapport à l'année précédente. Malgré cette augmentation sans précédent, le Service s'est adapté pour assurer l'organisation des obsèques dans des temps raisonnables pour les familles en deuil, en travaillant 7j/7 durant certaines semaines, grâce à l'engagement des collaboratrices et collaborateurs et à une augmentation des ressources humaines.

Pour l'état civil, l'enjeu principal a été d'assurer les prestations essentielles durant la pandémie. Toutes les naissances et tous les décès ont été enregistrés, et tous les actes correspondants ont pu être délivrés, alors qu'une importante proportion de l'effectif du service était en télétravail. Cette évolution a représenté une véritable performance technologique, compte tenu de la masse de documents sécurisés que cela génère.

Remettre le droit au cœur de nos actions

Nous avons été contraints d'assumer des prestations d'aides humanitaires qui s'assimilent plus à des politiques palliatives qu'à de véritables prestations de politiques sociales. Les villes sont souvent le dernier rempart contre les politiques d'austérité qui provoquent des répercussions sociales dans tous les domaines.

Pour mener à bien nos engagements, j'entends renforcer les collaborations avec l'ensemble des partenaires institutionnels et associatifs, et interpeler tous les échelons politiques. Je veillerai à ce que les besoins des bénéficiaires et de la population en général soient pleinement considérés dans le but de renforcer la cohésion sociale.

C'est bel et bien en mettant le droit au cœur de nos actions que la justice sociale et l'égalité se verront renforcées.

Christina Kitsos
Conseillère administrative

Priorités pour la cohésion sociale

Répondre aux besoins préscolaires, scolaires et parascolaires afin de garantir l'accueil et les droits de tous les enfants

La demande des familles pour l'accueil préscolaire et parascolaire va continuer à croître ces prochaines années.

Plus de 1'000 places en crèche manquent aujourd'hui en Ville et près de 3 enfants sur 4 seront accueillis en 2030 dans les restaurants scolaires, contre 1 sur 2 actuellement.

Dans le cadre de cet accueil, chaque enfant doit bénéficier des mêmes droits, d'une prise en charge adéquate, d'une alimentation saine et d'un suivi éducatif de qualité. La mise à disposition d'infrastructures adaptées, de places en suffisance et de personnel qualifié doit être garantie afin de répondre aux besoins.

La collaboration entre tous les partenaires institutionnels devra être renforcée afin d'améliorer la prise en charge et les prévisions en matière d'aménagement et de mise à disposition d'infrastructures de qualité.

La scolarité et l'encadrement parascolaire des enfants sont des leviers essentiels pour réduire les inégalités.

Réformer la gouvernance de la petite enfance pour concrétiser l'égalité femmes/hommes et répondre aux besoins des familles

Le Département entend mener une politique volontariste en faveur de l'égalité femmes/hommes et pour faciliter la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle.

Une réforme de gouvernance de la petite enfance, souhaitée de longue date, permettra de répondre aux besoins des familles, en garantissant la création de nouvelles places de crèches, la qualité des prestations et l'équité de traitement entre les familles.

Cette démarche va bien au-delà d'un changement organisationnel : c'est accompagner et appuyer la transformation des représentations et la valorisation des métiers dans un domaine occupé en grande majorité par des femmes.

Renforcer la politique de la jeunesse pour prévenir les ruptures sociales

Plus d'un millier de jeunes gens se trouvent en situation de vulnérabilité ou de décrochage scolaire à Genève. Cette situation préoccupante interpelle et milite pour le renforcement d'une politique de la jeunesse afin de faciliter l'insertion socio-professionnelle, garantir l'accès aux activités socio-éducatives, promouvoir l'accès à la culture et aux sports et favoriser la participation des jeunes à la vie de la Cité.

La mise en place d'un dispositif de prévention nocturne, auprès des jeunes en particulier, permettra d'apaiser les tensions, de rétablir le lien dans les quartiers et d'assurer une veille sociale. Ce dispositif devra favoriser la cohésion sociale et la place de toutes et tous dans l'espace public.

Construire une politique de longue vie afin de lutter contre l'isolement et la précarisation des personnes âgées

Le vieillissement de la population est un enjeu majeur. Par rapport à 2020, une augmentation de près de 30% des personnes âgées de 65 ans et plus est attendue à l'horizon 2030 dans notre pays. A l'horizon 2050, cette augmentation est estimée à 63% pour le scénario de référence.

Le phénomène du vieillissement de la population doit se traduire par la prise en considération des besoins et des aspirations des personnes concernées. Cela doit se concrétiser par un accès facilité aux prestations sociales, sanitaires, de loisirs etc., qu'elles soient inscrites dans un cadre légal formel ou qu'elles découlent d'une politique volontariste, de l'administration ou encore de la société civile.

En Ville, près de 4'000 personnes en âge AVS sont aujourd'hui au bénéfice de prestations financières municipales. Leur situation économique en est ainsi améliorée. On estime à près de 4'000 le nombre de personnes qui auraient droit à ces aides et qui ne les demandent pas, faute d'en avoir connaissance. Le Département va renforcer l'information à ces personnes et les soutenir dans leurs démarches.

Par ailleurs, les aîné.e.s doivent pouvoir bénéficier d'un accompagnement social individuel, éventuellement avec un soutien financier ponctuel, afin de faire face aux aléas de l'existence (mise en poursuites, risque d'expulsion du logement, difficulté à obtenir les rentes AVS et les prestations complémentaires, entrée en EMS, etc).

Afin de favoriser l'autonomie et la qualité de vie des personnes âgées, la Ville développera une véritable politique de la longue vie. Il s'agit en particulier de renforcer la lutte contre l'isolement et contre le non-recours aux prestations, notamment en garantissant une information sociale complète et facilement disponible. Enfin, des projets ancrés dans les quartiers vont enrichir ces actions en faveur des personnes âgées.

Renforcer la cohésion sociale afin d'améliorer les conditions de vie

La pandémie a produit des effets particulièrement sévères sur les populations dont les liens sociaux étaient fragiles, avec des phénomènes de repli chez soi, de repli sur soi, d'individualisme et de réels risques d'isolement. Il ne s'agira donc pas uniquement de redéployer les prestations pré-existantes mais véritablement de réparer les liens défailants en mobilisant les ressources humaines et matérielles à disposition.

La cohésion sociale et le bien-être des habitant.e.s seront renforcés dans le cadre d'une politique sociale menée à l'échelle des quartiers. Les actions de proximité seront mises en œuvre pour lutter contre les conséquences de la crise sociale. Le Plan d'actions Covid-19 élaboré en 2020 par le DCSS sera consolidé afin de développer des projets qui permettent de combattre les inégalités, notamment dans le domaine du logement avec un renforcement de la prévention contre les expulsions. Le travail de l'Unité de logement temporaire sera consolidé.

Développer l'information sociale afin de faciliter l'accès aux prestations et lutter contre le non-recours

L'accès aux prestations sociales et financières est un droit. Malgré cela, un grand nombre de personnes passe encore entre les mailles du filet social. Parmi les facteurs qui expliquent le non-recours, il faut retenir la complexité du système administratif, la multiplicité des acteurs, des supports de communication peu adaptés, le sentiment de honte des ayants-droits et leur crainte quant à des répercussions éventuelles. La lutte contre les ruptures sociales, accentuées par des situations précaires, est un enjeu majeur. Dans ce contexte, une participation active au Bureau d'information Sociale mis en place à l'échelle cantonale est une priorité.

L'information sociale de proximité sera développée pour permettre aux habitant.e.s de connaître les droits auxquels ils peuvent prétendre. Il s'agit notamment des assurances sociales fédérales, des droits cantonaux (aides sociales, allocations diverses, prestations complémentaires etc.), voire communaux, tels que les prestations sociales municipales complémentaires pour les rentières et rentiers AVS/AI. Il conviendra également de faire connaître aux habitant.e.s toutes les opportunités offertes dans les quartiers. L'information sera diffusée dans les Points info et lors d'événements spécifiques.

Mettre en place un dispositif d'hébergement d'urgence pérenne afin de contribuer à la lutte contre le sans-abrisme

En 2020, plus de 2'300 personnes ont été accueillies dans les structures d'hébergement d'urgence de la Ville. A plus long terme, il est impératif de répondre aux besoins immédiats des personnes précaires en garantissant un hébergement d'urgence pérenne, couplé à un dispositif de réinsertion sociale.

La participation du Canton, de l'ensemble des communes et des partenaires associatifs doit permettre d'aller au-delà des mesures d'urgence assumées jusqu'à présent uniquement par la Ville, en inscrivant ces prestations dans un cadre légal qui devrait clarifier la répartition des tâches, et le financement de la politique de lutte contre le sans-abrisme.

Soutenir l'accessibilité et l'inclusion afin de lutter contre toutes les formes de discriminations

Le DCSS dispose de leviers importants pour favoriser l'accessibilité de toutes et tous, y compris les personnes avec des besoins particuliers et renforcer l'inclusion de tous les publics, dont les personnes en situation de vulnérabilité. Le Département est également actif dans la lutte contre toutes les formes de discrimination.

Des collaborations seront renforcées avec des partenaires associatifs afin que l'accès aux prestations, aux droits sociaux, aux aides financières, aux équipements publics et aux événements soient garantis pour toutes et tous.

Des projets volontaristes seront menés dans le cadre de la Charte « Genève, Ville universellement accessible », en particulier pour renforcer l'accessibilité des bâtiments et des lieux publics et informer les personnes concernées.

Direction du Département

Le Département de la cohésion sociale et de la solidarité (DCSS) a pour but de développer la cohésion sociale et de renforcer la solidarité à l'échelle de la proximité, afin d'améliorer le bien-être de la population.

La direction du DCSS contribue à la définition et à la concrétisation des orientations stratégiques de la Magistrature et du Conseil administratif. Elle est en charge de la coordination de l'activité des services du Département et s'assure que les priorités politiques sont mises en oeuvre. Elle conduit des projets transversaux, notamment en matière de politiques publiques et d'équipements. Elle vérifie que les principes de subventionnement soient respectés et contribue au développement des relations avec les associations partenaires. La coordination et la supervision de la communication du Département et des services sont également assurés par la direction du Département.

La direction veille aussi au respect des règles et procédures de l'administration municipale en matière de gestion financière et de ressources humaines. Elle garantit la mise en place d'un système de contrôle interne et de gestion des risques. Enfin, la direction assume un rôle de conseil et d'expertise, notamment en matière juridique.

Réponse à la pandémie

Depuis le début de la pandémie, le DCSS est en première ligne pour répondre aux besoins majeurs de la population. La direction du Département a apporté un appui constant aux services pour les aider à assurer les prestations essentielles, notamment pour le personnel soignant et pour les personnes engagées sur des missions régaliennes.

Compte tenu des missions essentielles du DCSS, la direction s'est fortement mobilisée au sein du dispositif ORCOC, l'Organe communal de coordination et de conduite mis en place par les autorités. Dans une perspective humanitaire, mais aussi dans une visée de santé publique, le dispositif d'urgence sociale pour soutenir les plus vulnérables a été réorganisé. Les prestations de l'état civil et des pompes funèbres ont également été repensées.

Les collaboratrices et collaborateurs ont fait preuve d'un engagement collectif sans faille, d'une agilité et d'une capacité d'adaptation inédites et d'un sens du service public remarquable, qui a été salué à de nombreuses occasions.



POINT FORT

La direction du Département, prenant la mesure des conséquences sociales de la crise sanitaire, a mis en place un Plan d'actions pour répondre aux enjeux sociaux du Covid-19. En 7 axes et 20 actions, le Département a mobilisé de manière transversale l'ensemble de ses services, afin d'offrir des réponses immédiates et concrètes à la crise, mais également de lancer des réflexions permettant d'orienter ses politiques publiques à plus long terme.

Des mesures ciblées ont été prises en particulier pour :

- Adapter l'offre de service public à la situation actuelle ;
- Protéger les enfants ;
- Accompagner les jeunes ;
- Garder le lien avec les aîné.e.s ;
- Répondre à l'urgence sociale ;
- Faciliter l'accès aux prestations ;
- Soutenir les initiatives citoyennes.

Coordination de l'urgence sociale

Avec le Covid-19, le DCSS a dû repenser le dispositif d'urgence sociale à Genève. La direction s'est fortement impliquée dans la coordination des distributions alimentaires. Elle s'est également mobilisée en faveur de l'hébergement d'urgence.

Durant la première phase de la crise sanitaire, une interface avec les associations a été mise en place. Elle a permis de répondre aux nombreuses sollicitations des partenaires en matière sanitaire, de fournir de l'aide logistique, d'apporter de l'expertise, de faciliter les contacts entre les institutions et de mettre en lien bénévoles et associations.

La crise se prolongeant, une Task Force urgence sociale a été constituée. Elle réunit, deux fois par mois, les acteurs institutionnels et associatifs engagés dans le domaine du logement, de l'hébergement d'urgence, de l'accompagnement social, de l'aide alimentaire, de la santé, soit l'ASLOCA, l'Association pour la sauvegarde du logement des personnes précaires, l'Armée du Salut, le Bateau Genève, la Caravane Sans Frontières, Caritas, le CAUSE, le Centre de la Roseraie, le Centre Social Protestant, les Colis du cœur, le Collectif des sans-papiers, la Croix-Rouge genevoise, les HUG, l'imad, Païdos et Première Ligne.

Par ailleurs, la direction a organisé des webinaires afin de faciliter les contacts entre les fondations donatrices et les associations actives dans l'urgence sociale, en collaboration avec la SwissFoundation.

Renforcement du dispositif d'hébergement d'urgence

Des montants supplémentaires ont été octroyés à l'hébergement d'urgence avec l'approbation de la PR-1411 de 6,9 millions de francs afin de financer les surcoûts liés au dispositif exceptionnel de prise en charge des personnes sans-abri dans le contexte du Covid-19.

En octobre 2020, l'assemblée générale extraordinaire de l'Association des communes genevoises (ACG) a voté à l'unanimité l'octroi d'un million de francs à la Ville de Genève en faveur des prestations d'urgence sociale. Ce vote est un premier pas vers une vision partagée de la prise en charge des personnes en situation de grande précarité qui va permettre de mutualiser les ressources et les compétences.

La direction du Département suit de manière étroite les travaux relatifs à l'élaboration d'une base légale qui permettra d'asseoir le financement et de pérenniser le dispositif d'accueil d'urgence.

Pour compléter son expérience de près de 20 ans dans ce domaine, la Ville a lancé une étude complète sur le sans-abrisme. Il s'agit de dresser un état des besoins et des publics en regard de l'offre disponible. Une analyse comparative des dispositifs en place dans des villes de taille comparable, à l'échelle suisse et européenne, doit permettre d'émettre des recommandations pour répondre aux enjeux actuels, avec des pistes en matière de gouvernance et de répartition des tâches entre les différents acteurs, publics et associatifs.



© Magali Girardin

agilité

Réorientation de la politique sociale de proximité

La pandémie a aussi péjoré la vie dans les quartiers : de nombreux projets se sont vu ralentis, voire arrêtés. C'est pourquoi le DCSS a précisé, au sein des 8 Plans d'actions et parmi les 94 actions élaborées dans le cadre de la politique sociale de proximité, celles qui sont prioritaires du point de vue de ces nouveaux enjeux sociaux. Des projets ont été retenus du fait de leur impact social :

- L'accueil libre pour les enfants et les pré-adolescent.e.s ;
- La création de lieux de rencontre pour les jeunes ;
- La décentralisation des activités d'animation aîné.e.s ;
- Les Ludobus et les ludothèques comme outils d'inclusion sociale ;
- Les animations d'été dans les parcs.



© Emmanuelle Bayart

Droits de l'enfant

Pendant la crise, le DCSS a manifesté une attention constante aux enfants, en assurant un accueil minimal dans les crèches et dans les écoles, en sollicitant de nombreux partenaires institutionnels et privés pour fournir des produits adaptés - notamment du lait maternisé - dans les distributions alimentaires, ou encore en lançant un projet de plateforme gratuite d'aide aux devoirs.

Avant cela, et depuis l'adoption de la loi sur l'enfance et la jeunesse (en particulier son article 10) en 2019, le DCSS s'est efforcé d'associer les enfants et de les écouter afin de les intégrer de manière participative dans les processus de décision. La crise du Covid-19 a ralenti ces initiatives et de nombreuses manifestations ont dû être reportées.

Par ailleurs, la Conseillère administrative Christina Kitsoos est intervenue dans un Colloque sur la Convention internationale des droits de l'enfant, en novembre 2020. Elle a rappelé la nécessité d'agir sur les conditions d'existence des enfants touchés par la crise sociale, de développer le droit au jeu en milieu urbain, de favoriser encore davantage l'accès à la culture et au sport, et de renforcer la sensibilisation autour d'une utilisation saine du numérique.

Accessibilité universelle

La Ville de Genève a lancé en 2020 une politique d'accessibilité universelle visant une adaptation de ses prestations aux différents publics à besoins spécifiques, notamment aux personnes en situation de handicap. Cette politique est conduite par le DCSS, en collaboration avec le Département de l'aménagement, des constructions et de la mobilité et en concertation étroite avec une plateforme associative qui relaie les besoins des usagères et des usagers.

La charte «Genève, ville universellement accessible» énonce les principes directeurs de l'action de la Ville et fixe 5 axes d'intervention prioritaires:

- L'aménagement architectural et urbanistique;
- L'accueil et l'accompagnement des usagères et des usagers;
- La sensibilisation et la formation du personnel;
- La communication, l'information et la sensibilisation des publics;
- Et la participation politique et citoyenne.

Ce document sert de référence pour l'ensemble de l'administration.



Communication-événements

La direction assure la promotion des événements du Département et informe la population des prestations mises en œuvre par les différents services.

Ces services ont été mis à contribution pour l'édition d'une Rétrospective des réalisations majeures de la législature qui s'est achevée en 2020. Ce document a été complété par une série de capsules-vidéo.

Depuis le début de la crise sanitaire, la communication du Département a été fortement impactée, tant sur le plan des contenus que des supports eux-mêmes, réalisés parfois dans des délais extrêmement courts. Le Département s'est fortement engagé dans les dispositifs de communication de crise, la lettre ORCOC-Info diffusée régulièrement à toutes les collaboratrices et à tous les collaborateurs et le dossier Covid-19 regroupant sur le site de la Ville les informations utiles aux internautes sur ce sujet, notamment.

En plus de cet effort commun, le Département a déployé une communication spécifique à l'attention de ses divers publics touchés par la crise. Ainsi, les distributions alimentaires ont fait l'objet de communications très régulières, un Plan d'actions sur les enjeux sociaux liés à la pandémie a été largement diffusé et un effort particulier a été consenti pour maintenir le contact avec le public senior, notamment via la création d'une ligne téléphonique dédiée aux plus de 65 ans et la diffusion de vidéos sur Léman bleu et le site de la Ville.

Le suivi de plus d'une centaine de contacts presse – dont près de la moitié sur les distributions alimentaires – a été assuré. Les médias du monde entier ont manifesté leur intérêt pour ces opérations inédites dans une des villes les plus riches du monde.

Plus de 80 actualités ont été mises en ligne sur le site web de la Ville pour faire connaître l'action du DCSS. Quant aux réseaux sociaux, les publications se sont poursuivies sur la page Facebook de la nouvelle Magistrature, à raison de deux posts en moyenne par semaine.

Dans les 4 numéros du magazine Vivre à Genève publiés en 2020, 48 articles ont porté sur les activités du DCSS. A cela s'est ajouté un dossier spécial « Enfance ».

Dans le cadre d'un projet de développement de la communication interne, trois numéros d'une nouvelle Lettre d'information « Cohésion sociale et solidarité » ont été adressés aux collaboratrices et collaborateurs du Département, ainsi qu'au réseau des partenaires associatifs. Un numéro spécial a été consacré à la promotion du Plan d'actions sur les enjeux sociaux liés au Covid-19.



© Emmanuelle Bayart



PERSPECTIVES

Enjeux sociaux liés au Covid-19

La pandémie a fragilisé nombre de personnes. Le taux de chômage, les demandes à l'aide sociale et le nombre de bénéficiaires de colis alimentaires ont en effet fortement augmenté.

Une réponse agile aux enjeux sociaux liés au Covid-19 est nécessaire. Le Département de la cohésion sociale et de la solidarité renforcera sa veille prospective dans l'objectif d'adapter ses dispositifs de politiques publiques vis-à-vis des personnes les plus touchées par la crise.

Il s'agira notamment de renforcer l'accès à l'emploi des jeunes et de développer des animations pour les aînés sur l'ensemble du territoire de la Ville de Genève.

Lutte contre le non-recours aux prestations

L'opération d'aide alimentaire de la patinoire des Vernets a mis en exergue le besoin de renforcer l'information sociale. En effet, une étude de l'Université de Genève montre que 70% des personnes venues chercher un colis alimentaires n'avaient pas accès à des prestations d'aide sociale, publiques ou privées.

C'est fort de ce constat, et en se basant sur l'expérience réussie des Vernets, que le DCSS poursuivra le déploiement du Bureau d'information Sociale en partenariat avec le Canton et l'Hospice général. Cette plateforme inter-institutionnelle permet de répondre sur site aux nombreuses questions des personnes touchées par la crise.

Equipements socio-culturels

Afin de lutter contre les risques de fracture sociale, il est important de mettre à disposition de la population des équipements adaptés pour favoriser le lien social.

Le DCSS a lancé une étude générale de planification des équipements à vocation socioculturelle pour avoir une vision précise des besoins et des mesures à mettre en place. En clarifiant les besoins, puis les objectifs, cette démarche permettra de construire une planification des équipements pour l'ensemble des quartiers de la Ville (espaces de quartiers, ludothèques, maisons de quartier, salles mises à disposition dans les écoles, locaux en gestion accompagnée etc.)

Petite enfance



Sven – Educateur petite enfance, secteur Bertrand
 « Avec la crise, on a réuni des enfants et des éducateurs de plusieurs crèches pour assurer un service minimum. Les enfants ont dû s'habituer à de nouveaux encadrants et pour certains à un nouveau lieu de vie. Mais ils ont une formidable capacité d'adaptation et on a la chance de pouvoir profiter du parc Bertrand ! »

Retrouvez le témoignage intégral sur [geneve.ch/merci](https://www.geneve.ch/merci)

MERCI

à l'ensemble de nos collaborateurs et collaboratrices
ainsi qu'à notre réseau de partenaires



Le Service de la petite enfance est chargé de mettre en œuvre la politique petite enfance de la Ville de Genève à travers les structures d'accueil subventionnées. Il pilote le développement de nouvelles places d'accueil sur le territoire municipal.

Le Service apporte un soutien et un accompagnement dans les domaines pédagogiques, administratifs, financiers et RH aux structures d'accueil. Il a concentré ses activités pour assurer un soutien aux parents engagés dans les missions essentielles pendant la pandémie.

RÉTROSPECTIVE

Accueil pendant la pandémie

Pendant toute la période du semi-confinement, l'accueil a été assuré dans les institutions de la petite enfance pour les enfants des parents exerçant le métier de soignant.e ou une profession régaliennne. Avec le déconfinement progressif, l'offre d'accueil a été élargie pour répondre aux besoins des parents reprenant le travail en présentiel et ne disposant pas de solution de garde.

Exonération des frais de garde

Afin de soutenir les familles, la facturation a été suspendue pour les parents dont l'activité a été partiellement ou totalement arrêtée durant la pandémie, par décision d'autorité, et qui ont choisi de garder leurs enfants à domicile. Par ailleurs, les structures d'accueil qui ont dû temporairement réduire leurs horaires d'ouverture, par manque de personnel, ont ajusté leur facturation en conséquence.

Accompagnement en matière de santé et sécurité au travail

Afin de garantir la sécurité des enfants et du personnel, une expertise externe a été proposée pour la mise en place et le suivi des mesures sanitaires liées au Covid-19, en accord avec les plans sanitaires édictés par les services du médecin cantonal et le Service de santé de l'enfance et de la jeunesse (SSEJ).

Fondation pour le développement de l'accueil préscolaire

Adoptée en 2019, la loi sur l'accueil préscolaire prévoit la constitution d'une Fondation pour le développement de l'accueil préscolaire (FDAP) afin de gérer le fonds pour l'accueil préscolaire, en soutenir la coordination et la planification.

Depuis le 1^{er} janvier 2020, une contribution de 0,07% est prélevée sur la masse salariale des employeurs du canton. La FDAP a notamment pour compétence d'encaisser et de reverser ces montants aux communes selon les critères définis dans la loi. Pour la Ville, ces montants représentent près de 11 millions de revenus en 2020.



© Patrick Gilliéron Lopreno

CHIFFRES CLÉS

La Ville de Genève met à disposition 3'997 places d'accueil à la population en âge préscolaire. On évalue à près de 1'000 le nombre de places d'accueil manquantes.

D'ici 2027, 684 nouvelles places seront créées dans les secteurs géographiques de Plainpalais /Jonction, Acacias/Bâtie, Cité /Eaux-Vives et Servette/Petit-Saconnex.

La majorité des places sera proposée en espace de vie enfantine et en jardin d'enfants. De plus, des places en halte-jeux et en espace parents-enfants seront également aménagés.

POINT FORT**Brochure «La Petite Enfance en Ville de Genève: contexte et indicateurs»**

La huitième édition de la brochure «La Petite Enfance en Ville de Genève: contexte et indicateurs» est disponible. Ce recueil donne un aperçu des actions menées par la Ville pour les enfants en âge préscolaire et leurs familles. Publiée tous les cinq ans, cette brochure rend compte des prestations en matière de petite enfance à travers un état des lieux du domaine de l'accueil préscolaire subventionné par la Ville.

Cette huitième édition est divisée en deux parties. La première partie présente, selon une approche quantitative, des indicateurs statistiques qui constituent un outil indispensable à la planification et à la gestion du secteur petite enfance. Ils concernent la demande d'accueil, l'offre de places et les ressources humaines et financières, ainsi que les caractéristiques des familles fréquentant les structures d'accueil. La seconde partie développe, sous un angle qualitatif, deux aspects: l'un concerne le soutien aux enfants à besoins éducatifs particuliers; l'autre présente l'appui proposé aux parents qui ont des enfants en âge préscolaire.

L'analyse de ces données met notamment en exergue la nécessité de poursuivre l'effort entrepris afin d'augmenter le nombre de places d'accueil, dans la mesure où l'offre est actuellement insuffisante pour répondre à toutes les demandes.

égalité

PERSPECTIVES

Réforme du modèle de gouvernance

La réforme du modèle de gouvernance de la petite enfance est une des priorités du Département de la cohésion sociale et de la solidarité (DCSS).

Cette réforme est nécessaire pour maintenir la qualité des prestations, garantir l'équité de traitement et créer de nouvelles places d'accueil. Le système actuel de gouvernance atteint aujourd'hui ses limites. Les 77 structures d'accueil subventionnées à près de 80% par la Ville reposent essentiellement sur des comités bénévoles. La réforme vise à identifier un modèle de gouvernance plus adapté qui permettra, notamment, de valoriser les métiers de la petite enfance.

Eveil culturel dans la petite enfance

L'éveil culturel est un élément à part entière des droits de l'enfant. Le Service de la petite enfance promeut des initiatives et des projets pédagogiques au sein des institutions subventionnées par la Ville, à travers des partenariats avec le Département de la culture et de la transition numérique, la Maison de la Créativité, le Bureau de l'intégration des étrangers (BIE), le Centre d'intégration culturelle de la Croix-Rouge, mais aussi des librairies partenaires. Aux activités traditionnelles autour du livre et des langues (Livres, petite enfance et familles; Eveil aux langues) vont s'ajouter des projets dans le cadre de la semaine d'Eveils culturels coordonnée par la Maison de la Créativité.

Enfants à besoins éducatifs particuliers

Il existe un droit pour chaque enfant, qu'il soit ou non en situation de handicap, de partager un lieu de vie et des activités avec des camarades du même âge.

Ainsi, si on leur en donne les moyens matériels et RH, les structures d'accueil subventionnées par la Ville doivent devenir des lieux favorisant le développement des enfants ayant des besoins particuliers pour prévenir l'exclusion et faire l'apprentissage du respect de la différence. Les actions menées dans la crèche du Poisson Rouge seront évaluées afin de confirmer leur adéquation par rapport aux besoins et imaginer un déploiement dans d'autres institutions.



© Magali Girardin

Informations aux parents

A travers le Bureau d'information petite enfance (BIPE), le Service informe et accompagne les familles dans leur choix du mode de garde. Il les oriente sur les différents lieux d'accueil. Le BIPE constitue également un observatoire des besoins en matière d'accueil. L'analyse des données récoltées par le BIPE permet d'identifier les manques et contribue à définir une politique petite enfance adaptée aux enjeux actuels. Le BIPE va améliorer l'information sur les prestations préscolaires pour mieux répondre aux questions des parents.

Eco-quartier Jonction

En 2021, l'ouverture de deux nouvelles institutions, d'un jardin d'enfants et d'un espace parents-enfants est prévue à l'Eco-quartier Jonction. Cette nouvelle structure d'accueil de la petite enfance fait l'objet d'un projet pilote de gouvernance qui doit permettre d'avancer de manière pragmatique, par étapes, vers une réforme globale de l'organisation de la petite enfance à l'échelle de la Ville. Cette structure sera temporairement intégrée à l'Association du secteur petite enfance des Charmilles.

Ecoles et institutions pour l'enfance



Séverine — Agente d'entretien, école des Allobrogues
 « Pendant le semi-confinement, on a continué à accueillir quelques élèves qui étaient répartis dans plusieurs classes, avec des mesures d'hygiène strictes. Avec le retour des enfants à l'école le 11 mai, on va intensifier le rythme de travail en désinfectant l'ensemble des points de contact, plusieurs fois par jour. Mais on se réjouit de la reprise. On commençait à se sentir un peu seul dans cette grande école! »

Retrouvez le témoignage intégral sur geneve.ch/merci

MERCI

à l'ensemble de nos collaborateurs et collaboratrices
ainsi qu'à notre réseau de partenaires



Le Service des écoles et institutions pour l'enfance gère les bâtiments scolaires et parascolaires de l'enseignement primaire. Il veille au développement d'activités parascolaires et périscolaires de qualité qui structurent la vie sociale des enfants, hors temps scolaire, comme les restaurants scolaires, les ludothèques, les Ateliers Découverte et les Ateliers Mobiles.

Le Service est également en charge de la sécurité sur le chemin de l'école et organise les fêtes et manifestations qui ponctuent l'année scolaire.

RÉTROSPECTIVE

Accueil garanti dans les écoles

Pendant la période du semi-confinement, du 16 mars au 8 mai 2020, un accueil a été organisé pour les enfants du personnel de la santé et ceux dont les parents exercent une profession régaliennne. Cet accueil a été proposé pendant le temps scolaire et parascolaire, afin d'assurer une continuité dans la prise en charge de l'enfant, sur le modèle de ce qui existe en temps normal. Au total, 36 bâtiments scolaires sur 53, sont restés ouverts, avec une présence de collaboratrices et collaborateurs du Service des écoles, tous les jours scolaires de 6h30 à 10h30. Les 10 réfectoires ouverts ont servi des repas de qualité, produits par la cuisine des Plantaporrêts. L'accueil a été organisé sous la responsabilité du Canton, en étroite collaboration avec les communes et le Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire (GIAP).

Nettoyage renforcé

Pour limiter la propagation du Covid-19 et assurer la sécurité des élèves et du personnel pédagogique, les exigences sanitaires ont été renforcées dans les écoles. Le personnel de la Ville a considérablement augmenté le rythme des nettoyages, en accordant une attention particulière aux points de contact. La rentrée partielle du 11 mai 2020 a été assurée dans le respect des plans de protection des établissements primaires et du parascolaire.

Lors de la rentrée scolaire d'août 2020, 44 écoles ont nécessité un renforcement des nettoyages, pour répondre aux exigences liées à la pandémie. Pour ce faire, des collaboratrices et collaborateurs du Service des écoles ont augmenté leur taux d'activité. Ils ont été rejoints par des employé.e.s émanant d'entreprises de nettoyage de la place.

Soutien aux associations de cuisines et restaurants scolaires (ACRS)

Durant la pandémie, le service des repas a été entièrement revu de manière à respecter les plans de protection sanitaire. De nombreuses ACRS ont dû engager du personnel afin d'assumer les nouvelles tâches exigées par les plans de protection et pallier l'absence du personnel bénévole vulnérable. La nouvelle organisation du service a eu pour effet d'apaiser le moment du repas des enfants en permettant aux animatrices et animateurs du GIAP de se concentrer sur leur mission éducative.

Comme le relevait le rapport de la Haute Ecole Pédagogique (HEP) du canton de Vaud, qui a recueilli les avis de 730 élèves, le repas est un moment au cours duquel ils souhaitent profiter d'un vrai temps de détente avec leurs camarades. Des efforts importants ont été mis en œuvre pour améliorer la qualité de ce moment.

7'000 repas servis/jour
d'août 2019 à février 2020
en moyenne (6'500 enfants et
500 animatrices et animateurs).

806'000 repas servis durant l'année scolaire
2019-2020.



© Pierre Albouy

inclusion

POINT FORT

Stratégie globale pour faire face à l'augmentation des effectifs

Durant l'année scolaire 2019-2020, un total de 12'130 élèves étaient scolarisés en primaire. Les effectifs scolaires et parascolaires augmentent de manière considérable en Ville. De plus, l'évolution sociétale, notamment l'augmentation du travail des femmes, se traduit par une hausse généralisée de la fréquentation du parascolaire, tant à midi qu'en fin de journée.

Cette augmentation exponentielle génère des besoins accrus en locaux scolaires et parascolaires. De fait, depuis quelques années, la rentrée scolaire s'avère extrêmement délicate à organiser. Cette progression est particulièrement marquée dans les quartiers qui se densifient et accueillent de nombreuses jeunes familles.

Ayant pris la mesure de ce défi, le Département de la cohésion sociale et de la solidarité (DCSS) a mis en place une concertation étroite avec le Département de l'aménagement, des constructions et de la mobilité pour revoir la planification des nouvelles constructions, anticiper les besoins urgents et répondre aux défis de cette planification.

Les constructions de l'école des Vernets et de l'école du Mervelet, ainsi que l'agrandissement de celle de Liotard, vont permettre de répondre à de nombreux besoins, en offrant des équipements de qualité. Dans l'intervalle, l'installation de pavillons provisoires, la rénovation et la transformation de onze logements de fonction en locaux parascolaires et l'adaptation des cuisines de production et des réfectoires destinés aux repas de midi sont prévues.



© Pierre Albouy

Adaptation des ludothèques

Durant la pandémie, les ludothèques se sont elles aussi adaptées aux mesures sanitaires afin de délivrer leurs prestations de la manière la plus complète possible. Elles ont prêté des jeux aux familles pour qu'elles puissent se détendre à la maison. Par ailleurs, les ludothécaires ont animé des moments ludiques dans le cadre préscolaire, scolaire et parascolaire.

Souvenir offert aux élèves

La Fête des écoles a été – pour la première fois de son histoire récente – totalement annulée, en raison de la crise sanitaire. Malgré les circonstances, un souvenir a été offert à tous les enfants sous la forme d'un bon d'achat pour un livre dans une librairie jeunesse de la place, d'une carte postale reproduisant le visuel de l'affiche de l'événement et, pour les plus jeunes, de masques d'animaux à découper.

Gestion en ligne directe de quatre restaurants scolaires

Suite à la décision de l'Association des restaurants scolaires de Trembley – Budé – Crêts – Genêts de suspendre son activité, la gestion de ces quatre restaurants scolaires a été reprise en direct par la Ville afin de garantir la délivrance de la prestation. Le règlement sur la restauration scolaire a été modifié en conséquence.



© Magali Girardin

PERSPECTIVES

Pavillons provisoires aux Allières, à Trembley, à Vieusseux et aux Franchises

En décembre 2020, le Conseil municipal a voté un crédit de 36,2 millions de francs destiné à l'achat, à l'installation et à l'aménagement de pavillons modulaires pour faire face à l'augmentation des effectifs scolaires et parascolaires. Des pavillons seront installés à proximité des écoles des Allières, de Trembley, de Vieusseux et des Franchises pour les rentrées scolaires 2022 et 2023.

Qualité de la prise en charge des enfants pendant la pause de midi

Aujourd'hui, près d'un élève sur deux mange au restaurant scolaire en Ville. A l'horizon 2030, on estime que ce pourcentage passera à plus de 70%. Pour répondre à l'augmentation de la demande, diverses mesures ont été prises dont l'adaptation des locaux et la mise à disposition des anciens appartements de fonction. Selon le diagnostic établi par la société Beelong, mandatée par la Ville, les repas produits par les associations de cuisines et restaurants scolaires sont composés à 91% de produits de saison, dont 25% de produits « Genève Région-Terre Avenir ».

La production de viande à grande échelle a un impact négatif sur l'environnement. Afin de diminuer l'empreinte écologique et pour répondre à la demande de plus en plus forte des familles, deux menus végétariens seront introduits dans les restaurants scolaires subventionnés par la Ville à la rentrée 2021.

Ateliers Découverte et Ateliers Mobiles

Les Ateliers Découverte et Ateliers Mobiles offrent aux enfants scolarisés dans les degrés de la 2P à la 8P un vaste choix d'activités sportives, culturelles, créatrices, ou en lien avec la nature, durant le temps parascolaire. Ils sont accessibles gratuitement dans une trentaine d'écoles de la Ville.

A la rentrée 2020, les enfants ont pu s'inscrire pour la première fois eux-mêmes à l'atelier de leur choix, directement auprès des équipes parascolaires. Cette démarche privilégie la participation des enfants.

En 2020, près de 2'550 enfants ont pu bénéficier des Ateliers Découverte et Ateliers Mobiles. Cette offre va s'élargir à un nombre croissant d'établissements dans les prochaines années.

La Bâtie des enfants

La Bâtie des enfants sera inaugurée en juin 2021 au Bois-de-la-Bâtie, à proximité du parc animalier et des zones arborées très fréquentées par les familles. Suite à la rénovation d'un pavillon et d'une maisonnette situés sur le site, deux espaces accueilleront à la journée des enfants et adolescent.e.s de 2 à 15 ans, qui fréquentent les crèches, les écoles et les Maisons de quartier.

Une place de jeux réaménagée et une nouvelle patinoire compléteront l'offre de loisirs.

Un partenariat institué avec le WWF Genève permettra de proposer des activités aux enfants des crèches et des classes qui viendront passer une journée au Bois-de-la-Bâtie pour découvrir la nature et être sensibilisés à l'environnement. Ce projet interdépartemental implique le Service des écoles et institutions pour l'enfance et le Service de la petite enfance.

Distributions alimentaires



© Pierre Albouy



Une mobilisation sans précédent

Patinoire des Vernets

Dès le début de la pandémie, le Département de la cohésion sociale et de la solidarité (DCSS) a répondu présent en mobilisant avec rapidité et agilité des professionnel.le.s pour soutenir l'action des bénévoles afin de faire face à des besoins humanitaires.

En mai et en juin, tous les samedis, des distributions alimentaires coordonnées par le DCSS, en partenariat avec la Caravane de Solidarité, les Colis du cœur, la Fondation Partage et de nombreux partenaires associatifs ont permis d'offrir des milliers de colis. Les longues files d'attentes des personnes qui patientaient pour recevoir un colis ont marqué les esprits. Quant aux bénévoles, leur mobilisation était coordonnée par la Comédie de Genève.

Ce dispositif a impliqué sur le plan logistique l'intervention de plusieurs services municipaux et l'expertise de Médecins Sans Frontières (MSF). Il était organisé en trois pôles: un pôle social, un pôle alimentaire et un pôle santé, associant de nombreux partenaires, dont l'ASLOCA, le Centre Social Protestant (CSP), l'Entraide protestante (EPER), le Groupe Sida-Genève, HUG (CAMSCO), le Planning familial et les syndicats SIT et SSP/VPOD.

Lors de la dernière distribution aux Vernets, le 6 juin 2020, 3284 colis ont été offerts.

Ces distributions ont fait l'objet d'une large couverture médiatique à l'échelle locale, nationale et internationale (Le Monde, The New York Times, The Guardian).

Citons par exemple:

« Le ventre vide », in *Le Courrier*, du 4 mai 2020.

« Les invisibles convergent aux Vernets pour être aidés », in *Tribune de Genève*, du 4 mai 2020.

« Genève décentralise la distribution de nourriture », in *Le Temps*, du 7 juin 2020.

« Caravane de solidarité: une aventure humaine incroyable », in *GHI*, du 8 juin 2020.

« Une journée entière sans manger », in *Tribune de Genève*, du 18 juin 2020.



© Laurent Guiraud

Bénévoles

Elan de solidarité inédit

Ces distributions ont été alimentées par d'innombrables dons de Genevoises et de Genevois et de grands fournisseurs.

Chaque semaine, près de mille donations (Maraîchers genevois, Boulanger.ère.s, Fondation Sésame, Rotary Club Genève, Chaîne du Bonheur, communes, établissements scolaires) ont permis de compléter les stocks mis à disposition par des grossistes (Manor, Aligro, Procter&Gamble, Migros).

Elles ont été portées par un formidable élan de solidarité qui a permis la mobilisation – sous la houlette de la Comédie de Genève – de centaines de bénévoles qui se sont relayé.e.s, chaque samedi, pour distribuer les colis. De nombreuses personnalités du monde politique, médiatique et sportif sont d'ailleurs venues prêter main forte en toute simplicité.

**Colis de denrées alimentaires
et de produits d'hygiène distribués en Ville :**

16'127 entre le 2 mai et le 6 juin 2020 aux Vernets ;

37'204 entre le 17 juin et le 30 septembre 2020
à Trembley et à Hugo-de-Senger ;

25'379 entre le 7 octobre et le 31 décembre 2020
au Palladium.

POINT FORT

Etudes MSF-HUG

Afin de mieux comprendre la situation et les besoins des bénéficiaires, deux enquêtes ont été menées par Médecins sans Frontières et les HUG en ciblant les bénéficiaires avec un ou plusieurs enfants à charge, en mai puis en juin 2020. Les questions portaient sur les conditions de logement, la santé, l'accès aux soins, l'inclusion dans le système scolaire et la sécurité alimentaire.

La majorité des répondant.e.s (53%) se déclarait en situation d'insécurité de logement, tout particulièrement parmi les personnes sans papier (72%). 7% des personnes interrogées avaient perdu leur logement ou dû déménager depuis le début de la crise du Covid-19.

Sur le plan de l'accès à l'alimentation, 37% des participant.e.s déclaraient avoir déjà dû réduire la qualité ou la quantité de la nourriture achetée, par manque de ressources financières. En outre, 27% des répondant.e.s avaient dû diminuer la qualité ou la quantité de nourriture pour leurs enfants.

Depuis le début de la crise, ces proportions sont montées à 68% pour les adultes et 51% pour les enfants. De plus, 24% des adultes et 9% des enfants ont dû renoncer à au moins un repas, tandis que 6% des adultes et 1% des enfants ont passé au moins une journée entière sans manger.

POINT FORT

Etude sur la population en grande précarité en période de Covid-19

La situation des personnes en difficulté s'est fortement péjorée avec la crise du Covid-19, avec pour conséquences une baisse significative des revenus, la crainte de manquer de nourriture, un sentiment d'insécurité, principalement dû à la perte d'emploi et une péjoration de la santé physique et psychique.

Ce bilan est tiré d'une étude réalisée en mai 2020 par l'équipe de Jean-Michel Bonvin, Professeur à la Faculté des sciences de la société de l'UNIGE. Un questionnaire et des entretiens réalisés auprès des bénéficiaires ont servi de base à cette enquête menée à la demande des Colis du cœur, en collaboration avec le Canton et la Ville de Genève, ainsi que le Centre Social Protestant et le CAPAS.

Au total, 223 réponses et 40 entretiens ont été analysés. 77% des répondant.e.s étaient âgé.e.s de 25 à 50 ans, dont deux tiers de femmes. Environ la moitié était sans statut légal ou dans l'attente d'un permis de séjour durable.

Le rapport Bonvin propose d'allier des mesures conjoncturelles et structurelles pour améliorer la situation des personnes. Il s'agit de lutter contre l'insécurité alimentaire, faciliter l'obtention des prestations chômage, renforcer le soutien aux indépendants et aux entreprises, garantir l'accès à des emplois et à des logements décents, et encore développer l'accès à l'information sur les droits et les prestations disponibles.



Exposition photographique

Une exposition photographique « 16'127 » a été mise en place dans le parc des Bastions, du 26 juin au 16 août 2020, pour donner à voir, au cœur de la Cité, l'opération d'aide alimentaire des Vernets, questionner nos politiques sociales, enrichir le débat mais aussi mettre en lumière, de manière bienveillante, les bénéficiaires, les partenaires et les bénévoles actifs lors de ces moments particulièrement marquants de la crise.



aphiques
le Solidarité
n – 16 août

Ecoles de Trembley et Hugo-de-Senger

A partir du 15 juin 2020, les distributions alimentaires ont été organisées de manière décentralisée, avec l'appui de la Ville de Genève, de plusieurs communes et en concertation avec les partenaires associatifs. Ce dispositif sur huit sites a permis de répartir les engagements financiers entre plusieurs collectivités publiques. Sur le territoire de la Ville, ce sont les établissements scolaires d'Hugo-de-Senger et de Trembley qui ont accueilli les distributions.

En trois mois, plus de 37'000 colis alimentaires et produits d'hygiène ont été distribués, et jusqu'à 8'420 personnes par semaine ont continué à faire appel à ces aides d'urgence.

L'offre de colis a été complétée par une information portée par le Service social, l'Hospice Général et les associations partenaires, l'Entraide protestante (EPER) et l'Association pour la Promotion des Droits Humains (APDH), notamment.

Palladium

Depuis le mois d'octobre, les distributions sont gérées par les Colis du cœur dans différents sites, sur l'ensemble du territoire cantonal. En Ville, elles se déroulent deux fois par semaine, les mercredis et jeudis, à la salle communale du Palladium.

La Ville de Genève continue à soutenir ce dispositif en mettant ses équipements gratuitement à disposition des Colis du cœur. Lors des distributions alimentaires, une information et une orientation sociale sont proposées aux nouveaux inscrit.e.s des Colis du Cœur par des travailleuses et travailleurs sociaux de l'Hospice Général, d'associations actives dans le domaine de la migration et des services sociaux des communes.

Jeunesse



© LDD

Le Service de la jeunesse (SEJ) a pour mission de mettre en œuvre des projets avec, par et pour les jeunes, en collaboration avec diverses associations et institutions.

Dans ce cadre, il privilégie l'échange avec les jeunes afin d'éviter la marginalisation des plus fragiles et de permettre à toutes et tous de développer l'autonomie, la responsabilité et le sens de la citoyenneté.

RÉTROSPECTIVE

Adaptation du travail social hors murs

Les interventions des travailleur.euse.s sociaux hors murs ont été réorientées vers des tournées dans les quartiers, compte tenu de l'absence d'événements festifs à destination des jeunes. De plus, des équipes de prévention par les pairs ont été déployées dans la majorité des quartiers afin de transmettre des messages sur les mesures anti-Covid-19, mais également d'être à l'écoute des jeunes et de leurs besoins. En parallèle, et toujours en lien avec la diffusion de messages préventifs, un partenariat a été mis en place avec Nuit Blanche!, association qui intervient sur la diminution des risques en milieu festif, sur la Plaine de Plainpalais.

Durant la première vague de la pandémie, le Plan de solidarité 65+ a permis d'apporter une aide aux personnes âgées, isolées ou vulnérables. Les collaboratrices et collaborateurs du Service de la jeunesse se sont particulièrement impliqués dans cette action en faveur des seniors. Une ligne téléphonique gratuite Solidarité 65+ (0800 22 55 11) a été mise en service par les équipes du SEJ et de Cité Seniors, 7jours/7, puis du lundi au vendredi, de 9h à 17h. Les personnes âgées ayant besoin de soutien ont pu être entendues, partager leurs préoccupations et demander des aides concrètes pour les courses, notamment. Lors de la seconde vague, cette ligne a été réactivée par les équipes de Cité Seniors.

Développement de la communication via les réseaux sociaux

Afin de renforcer les liens avec les jeunes, et diffuser des messages de prévention, la page Instagram du Skatepark, s'est renommée Skatepark – Jeunesse et aborde désormais des sujets plus larges, liés au mal-être de la jeunesse, à la prévention du suicide, mais aussi à l'engagement des jeunes et à divers projets culturels ou sportifs.

Lancement du processus engage.ch

En collaboration avec la Fédération Suisse des Parlements des Jeunes (FSPJ) et le Parlement des Jeunes Genevois, le Service de la jeunesse participe à la mise en œuvre du processus engage.ch qui a pour objectif de renforcer l'innovation démocratique. Ce projet doit permettre aux jeunes de participer activement à la vie de leur commune, en apportant leurs propres idées et souhaits, et en créant des structures de participation durables au niveau local.

Cette démarche se déroule en trois phases: la rencontre des partenaires et la création d'un groupe de suivi composé de jeunes et de représentant.e.s de la Ville, une campagne d'appel à idées auprès des 12-25 ans débouchant sur une sélection des projets, et enfin la mise en œuvre des idées sélectionnées par le groupe de suivi.

Promotions citoyennes 2020

Les traditionnelles Promotions citoyennes ont eu lieu au Théâtre du Léman, le 18 février 2020, rassemblant plus de 600 jeunes de toutes nationalités, résidant dans le Canton, et qui atteignaient leur majorité en 2020. Après la partie officielle, le public a pu entendre les témoignages de Jacques Dubochet, Prix Nobel de chimie, et d'Océane Dayer, Fondatrice de Swiss Youth for Climate, qui se sont exprimés sur leur parcours et leur engagement dans le cadre de l'urgence climatique.

12^e édition de Primart

Le 7 octobre 2020, Primart s'est déroulé, pour la première fois, au sein d'une institution culturelle reconnue, Le Commun. Cette manifestation est le fruit d'une étroite collaboration du Service de la jeunesse, du Service culturel et des partenaires du milieu du graffiti, dont l'association Glitch. En marge de l'exposition, des ateliers, des balades urbaines et des conférences, dont une projection sur le travail de la célèbre photographe Martha Cooper, au Grütli, ont mis en lumière l'importance de l'appropriation de l'espace public par les jeunes. Par ailleurs, une démarche participative, initiée par l'association «Il Fallait Bien Innover Production», a abouti à la production d'une cartographie sensible inédite du quartier.

«Girls session» au skatepark

Une seconde «Girls session» a été organisée en septembre 2020, au Skatepark de Plainpalais. Au programme, des initiations au skate proposées par des jeunes sportives et une compétition féminine. La lauréate a bénéficié d'un an de sponsoring, offert par un magasin phare de la discipline. Monté en collaboration avec les associations de skate, cet événement original soutient la pratique féminine de ce sport en pleine progression, et valorise la présence des filles dans l'espace public en général, contribuant ainsi à l'égalité de genres.

Nombre de jeunes engagés par activité*

	2020	2019
Skatepark de Plainpalais	10	2
Patinoire des Charmilles	1	7
Promotions citoyennes	6	3
Primart	4	5
Projets de prévention	71	0
Occupe le Faubourg	33	0
Projet de graffs	13	0
Diverses activités	152	122

* A travers la BAB-VIA

participation

POINT FORT

Intégration de l'entité La Ville est à vous

Le changement de législature s'est accompagné du rattachement de l'entité La Ville est à vous (VaV) au Département de la cohésion sociale et de la solidarité (DCSS). Compte tenu du contexte sanitaire, les manifestations prévues ont dû être adaptées, réorientées ou annulées.

La Ville est à vous soutient des comités de quartier qui organisent des manifestations dans l'espace public afin de favoriser sa réappropriation par les habitant.e.s, ainsi que le développement de liens sociaux. L'animation socioculturelle étant au cœur des objectifs de La Ville est à vous, l'intégration au sein du Service de la jeunesse prenait tout son sens. A noter cependant que La Ville est à vous, et les activités proposées avec son appui, s'adressent à un large public.



PERSPECTIVES

Lancement d'un dispositif de prévention nocturne

Avec la crise sanitaire, l'offre de divertissements nocturnes pour les jeunes, tels que concerts, festivals et clubs, a diminué de manière drastique. Cette situation a engendré de nombreux regroupements de jeunes dans l'espace public. Une démarche de prévention nocturne a été initiée afin de réfléchir aux moyens d'apaiser les tensions, rétablir le lien social et faire acte de prévention (addictions, incivilités, harcèlement, etc.) dans les quartiers. Un dispositif pilote sera déployé dans le quartier Servette-Ouches-Concorde-Franchises-Saint-Jean dans le courant de l'automne 2021.

Elaboration d'une politique de la jeunesse

Suite à une vaste enquête réalisée auprès des 15-25 ans, une politique de la jeunesse tenant compte de leurs besoins spécifiques et des constats des professionnel.le.s du domaine sera développée. Elle définira des axes d'intervention en faveur de la jeunesse et les lignes directrices des services municipaux concernés par ce public.



© LDD



© Ville de Genève

Ouverture de l'espace d'animation socioculturel Manège en Ville

La Maison de Quartier Chausse-Coq déménagera, début juillet 2021, dans les locaux fraîchement rénovés du bâtiment situé à l'angle des rue Piachaud et Saint-Léger, qui porte le nom de « Manège en Ville ».

La Maison de quartier, en plus de ses missions habituelles, aura la responsabilité de la gestion de cette maison dédiée aux enfants, adolescent.e.s, jeunes et moins jeunes du quartier. Manège en Ville accueillera également une ludothèque, un restaurant scolaire, une halte-jeu ainsi qu'un espace parents-enfants. Il est le fruit d'un processus exemplaire de co-construction entre les associations, le Département de l'aménagement, des constructions et de la mobilité, le DCSS et les architectes mandatés. Le logo du Manège a été conçu par les enfants du quartier lors d'ateliers participatifs.

Ouverture de la Maison de Quartier La Concorde

La Maison de quartier La Concorde ouvrira ses portes en 2022, dans la ferme Menut-Pellet, rénovée après plus de 20 ans d'engagement citoyen.

C'est l'aboutissement d'un processus de co-construction entre des bénévoles engagés et la Ville de Genève, qui a acquis la ferme afin de créer un lieu pour les habitant.e.s dans ce quartier peu doté d'espaces de rencontres.

Cette Maison de quartier permettra de développer de nombreux projets, avec et pour des personnes de toutes générations. L'espace extérieur sera aménagé avec des potagers.

Les actions mobiles se poursuivront, ainsi que le travail avec les jeunes du quartier.

La collaboration avec la Ville de Vernier va perdurer afin d'assurer la cohérence et l'efficacité des dispositifs des deux communes sur ce territoire partagé.

Social



Barbara — Soutien au pôle exclusion, caserne des Vernets
 « Pour certaines personnes que je rencontre au sein du dispositif d'accueil et d'hébergement d'urgence, le virus n'est pas grand chose en comparaison de la précarité. D'habitude, je m'occupe de mettre en place des projets sur le long terme. A la caserne, on tente de répondre au mieux aux besoins immédiats des bénéficiaires, 24h/24. »

Retrouvez le témoignage intégral sur geneve.ch/merci

MERCI

à l'ensemble de nos collaborateurs et collaboratrices ainsi qu'à notre réseau de partenaires



Le Service social agit contre l'exclusion en Ville de Genève en favorisant l'intégration sociale. Il porte pleinement les valeurs du Département, en particulier l'inclusion et les solidarités de proximité.

En 2020, le Service social a été au cœur des actions menées en faveur des personnes les plus touchées par le Covid-19. Ses prestations ont été redéployées pour répondre aux besoins sociaux en forte augmentation.

RÉTROSPECTIVE

Dispositif d'urgence sociale

La crise sanitaire a engendré une crise sociale sans précédent dont les conséquences vont perdurer pendant de nombreux mois, voire années. Le Service social a ainsi réorienté ses aides et ses actions afin de soutenir les personnes les plus touchées.

Dès l'annonce du semi-confinement, le Service social a réorganisé son dispositif d'urgence afin d'améliorer l'accueil, l'hébergement, la distribution de repas et l'accompagnement des personnes sans-abri. Le centre d'hébergement de Frank-Thomas (130 lits) accueille notamment des grands précaires et des femmes. C'est le premier hébergement en surface. En parallèle, grâce à l'intervention du Service d'Incendie et de secours, l'aménagement rapide de l'ancienne Caserne des Vernets, d'une capacité de 225 places, a été possible. La mise à l'abri de toutes les personnes qui vivaient dans la rue, ou dans d'autres dispositifs inadaptés à la situation sanitaire (sleep-in), a contribué à éviter la propagation du virus au sein de la population dans son ensemble.

Ces deux lieux d'hébergement, ouverts 7j/7, et dans un premier temps 24h/24, ont permis de différencier les accueils, la Caserne des Vernets n'hébergeant que les hommes majeurs seuls.

Dès la fermeture de la Caserne des Vernets décidée par le Canton, au 31 août, date à laquelle cet équipement a été remis au consortium de promoteurs en charge du futur quartier afin de démarrer les travaux, le Service social a ouvert deux abris de protection civile permettant l'accueil de 100 hommes seuls dans le respect des normes sanitaires.

Distributions de repas

Dès le 23 novembre 2020, le Service social a repensé complètement sa distribution de repas. Le Club social rive gauche (CSRG) proposait des repas à l'emporter depuis le début de la crise sanitaire. Cette prestation a été transférée à la salle communale de Plainpalais, où les personnes ont eu la possibilité de se restaurer, au chaud, en toute sécurité.

Ce sont environ 120 petits-déjeuners qui ont été proposés chaque jour, du lundi au vendredi, dès 8h le matin, et entre 130 repas de midi, en deux services, à 11h et 12h30. Ces repas ont été servis à la salle communale de Plainpalais jusqu'au 30 mars 2021.



© Julien Grégorio

POINT FORT

Caserne des Vernets

Dès fin février, l'Organe communal de coordination et de conduite en cas de catastrophe (ORCOC) a décidé de mettre à la disposition du Service social deux bâtiments de la Caserne des Vernets, afin d'y accueillir les hommes seuls et de compléter ainsi l'offre d'hébergement d'urgence.

L'aménagement et l'organisation d'un tel lieu qui a permis un accueil inédit de 225 personnes 24h/24, avec un respect strict des normes sanitaires, en un temps très limité, a constitué un véritable tour de force.

Pour assurer une telle organisation, des ressources humaines conséquentes étaient nécessaires. En sus de plusieurs recrutements, le Service social a pu compter sur le soutien de la Protection civile, sur la réaffectation temporaire de 19 collaboratrices et collaborateurs volontaires du Service social et de 21 employé.e.s en provenance d'autres services de la Ville, dont des TSHM. De plus, 7 stagiaires de la HETS ont terminé leur formation pratique aux Vernets.

Un bâtiment a été aménagé pour permettre la prise en charge, en toute sécurité, des cas Covid-19 suspects et confirmés. Elle était assurée par les infirmières du Service social, en étroite collaboration avec la CAMSCO, mais aussi avec MSF et le Service du médecin cantonal. La possibilité d'isoler et de mettre en quarantaine des cas Covid-19 dans ce bâtiment a été étendue aux partenaires actifs dans l'hébergement d'urgence.

Chiffres clés entre le 1^{er} avril et le 31 août à la Caserne des Vernets

952 Personnes différentes

28'106 Nuitées

13 Malades du Covid-19

23 Personnes en quarantaine

justice sociale



© Frédéric Lavarrière

Ligne téléphonique «Urgence sociale»

La ligne téléphonique «Urgence sociale» a permis d'étendre les horaires de réponse des Points info 7j/7, entre le 24 mars et le 12 juin 2020.

Dès le mois de juillet, des rendez-vous individuels ont été proposés. Ils ont facilité une aide ponctuelle pour, par exemple, rattraper des retards de gestion administrative, comprendre des documents officiels, remplir un formulaire de demande de prestations complémentaires ou encore aider à finaliser une déclaration d'impôts.

Alternatives au Réveillon de la solidarité

La crise sanitaire a empêché l'organisation du traditionnel Réveillon de la solidarité. Après discussion avec les partenaires associatifs, des repas festifs ont été proposés, les 24, 25, 31 décembre 2020 et le 1^{er} janvier 2021. En outre, plusieurs associations ont été financièrement soutenues afin de mettre sur pied des moments particuliers à l'occasion des fêtes.

Plan de Solidarité 65+

Les personnes de 65 ans et plus ont été particulièrement touchées par les mesures de distanciation sociale et par la fermeture de nombreux lieux de rencontre. Le Service social a mis en place un plan de solidarité 65+. Ce dernier prévoit notamment une ligne téléphonique gratuite, mais également d'autres prestations, gérées soit directement par la Ville, soit dans le cadre de partenariats avec des associations. Ainsi, le personnel de la Ville (Cité Seniors, Antennes sociales de proximité et travailleur.euse.s sociaux hors murs) a maintenu le lien avec des personnes âgées et isolées par des appels téléphoniques réguliers ou par des visites à domicile. En outre, ces personnes ont pu demander un appui pour faire les courses ou pour effectuer les paiements. Cette aide a été rendue possible dans le cadre d'un partenariat avec la Croix-Rouge genevoise.

Activation du Plan canicule

Le 8 août, la Ville a activé son Plan canicule en faveur des personnes âgées, ainsi que des personnes sans-abri. Un courrier avait été préalablement envoyé à plus de 13'000 personnes âgées, de plus de 75 ans, qui ne sont pas suivies par l'institution genevoise de maintien à domicile (imad). Ce courrier, accompagné d'un dépliant rappelant les conseils utiles en cas de fortes chaleurs, les invitait à s'inscrire, par l'intermédiaire d'un numéro de téléphone gratuit, pour être suivies et recevoir des conseils adaptés.

La mise en œuvre du plan canicule a été particulièrement importante dans un contexte sanitaire compliqué où l'isolement des personnes âgées s'est accru.

Les personnes sans-abri présentes dans les lieux publics ont également été régulièrement suivies par le Service social qui leur a transmis de l'information, des messages de prévention et s'est assuré de leur état.

Cité Seniors s'invite chez vous!

Programme «Cité Seniors s'invite chez vous»

Pour lutter contre l'isolement de certain.e.s aîné.e.s, et compte tenu de la fermeture de Cité Seniors, une série de vidéos a été diffusée sur le site web de la Ville durant la première vague du Covid-19. Avec la deuxième vague, la formule a été réactivée, en partenariat avec la télévision locale Léman Bleu.

Pour pallier la fermeture temporaire de ses locaux, Cité Seniors a proposé une sélection d'activités en ligne, entièrement gratuites, sous la bannière de «Cité Seniors s'invite chez vous». Ce programme éclectique a permis de trouver en ligne de quoi satisfaire de nombreux intérêts : conférences, ateliers, divertissements et activités physiques.

Aides financières aux bénéficiaires AVS/AI

Les prestations municipales accordées aux bénéficiaires des prestations complémentaires cantonales AVS et AI complètent les revenus des rentières et rentiers domicilié.e.s sur le territoire municipal. Le nombre de dossiers a continué à croître avec 4'986 personnes concernées fin 2020. Pour mémoire, ces aides ont été maintenues de haute lutte. La Ville de Genève s'est engagée afin que ces aides complémentaires puissent continuer à être versées aux personnes bénéficiaires de l'AVS ou de l'AI.

Types d'aides	Bénéficiaires	Nb	2020	Nb	2019
			CHF		CHF
Prestations sociales	Retraité.e.s au bénéfice d'une aide cantonale	4'986	12'217'396	4'927	11'891'994
Aides ponctuelles	Habitant.e.s de la Ville sous conditions	145	236'913	153	256'399
Repas scolaires*	Familles, sous conditions	714	405'035	756	522'626
ARS	Familles, sous conditions	2'957	634'309	2'338	473'391
Total		8'802	13'493'653	8'174	13'144'410

* Montant net (sous déduction des remboursements de l'Hospice général)



© LDD

PERSPECTIVES

Etude sur le sans-abrisme

Depuis plus de 20 ans, la Ville de Genève assume la prestation de l'hébergement d'urgence à l'échelle cantonale. Depuis 2019, elle offre un accueil à l'année aux personnes sans-abri. Auparavant, seul un accueil hivernal de 200 places était proposé entre novembre et mars. Avec l'ouverture du centre d'hébergement de Frank-Thomas, cet accueil est désormais annua-lisé. Un soutien financier important est octroyé aux associations actives dans l'hébergement d'urgence. En 2021, cette aide a encore été augmentée pour faire face à une situation particulièrement difficile.

En 2020, près de 20 millions ont été alloués pour l'ensemble du dispositif d'urgence sociale déployé par la Ville et ses partenaires associatifs. Toutefois, ces sommes nécessitent une meilleure coordination. Il est primordial que les dispositifs répondent au mieux aux besoins de la population la plus précarisée. Pour identifier ces besoins, un dialogue et une co-construction avec tous les partenaires sont nécessaires. Dans cette optique, le DCSS a mandaté l'Université de Genève afin qu'elle mène une étude sur le sans-abrisme et qu'elle propose des pistes de gouvernance.

Cette étude sera finalisée à l'été 2021. Elle permettra de mieux identifier les besoins des différents publics et développer un accueil basé sur l'urgence, l'accompagnement et l'autonomisation des personnes.

Des discussions sont encore en cours pour déterminer précisément la répartition des tâches, des responsabilités, du financement et de la gouvernance de l'urgence sociale.

Un projet de loi relatif à l'urgence sociale sera déposé au Grand Conseil en 2021.

En parallèle, le Département de l'aménagement, des constructions et de la mobilité et le DCSS explorent toutes les solutions de remplacement du centre d'hébergement de Frank-Thomas, qui devra laisser place à l'extension de la gare des Eaux-Vives à l'horizon 2022.



© LDD

Lutte contre l'isolement des aîné.e.s

La Ville de Genève entend renforcer sa lutte contre l'isolement des aîné.e.s en améliorant des actions comme le Plan canicule et en effectuant un suivi des personnes âgées inscrites dans ce dispositif.

Les activités dans les Espaces de quartier permettent aussi de multiplier les rencontres pour les aîné.e.s. Les activités décentralisées de Cité Seniors dans les Espaces de quartier reprendront. La Journée internationale des personnes âgées est également une opportunité, pour les Antennes sociales de proximité, de lancer une action auprès des associations afin de créer un projet à déployer dans les quartiers. C'est également l'occasion de renforcer les actions avec l'imad pour la reprise de certaines activités telles qu'« Autour d'une table » ou « Marche à Champel ».

Développement de l'information à l'attention du public senior

Afin de répondre à plusieurs objectifs de la politique de la vieillesse (information, accès aux prestations, lutte contre l'isolement et l'exclusion), la Ville va produire un Guide seniors regroupant toutes les informations utiles en lien avec l'avancée en âge. Dans un premier temps, ce guide a été mis à disposition de la population via le site internet de la Ville de Genève. A l'automne 2021, une application pour smartphones et tablettes sera proposée et reprendra notamment la totalité des informations déjà présentes sur le site.



© Magali Girardin

Restaurer la cohésion sociale dans les quartiers

Après une année 2020 qui a affaibli les liens sociaux, l'enjeu majeur, pour les Antennes sociales de proximité, est de cibler des actions pour renforcer les dynamiques de quartier et la cohésion sociale. Pour cela, elles soutiendront les associations et les partenaires de quartier, relaieront toutes les informations de proximité aux habitant.e.s afin de les encourager à participer aux activités qui sont autant d'opportunités pour favoriser les rencontres et renouer des liens.

Les Espaces de quartier représentent un levier déterminant pour dynamiser la vie de quartier, notamment par la reprise des activités des associations via des Appels à projets et par la mise à disposition des salles pour des prêts ponctuels. Les événements de quartier, la mise en place de projets en collaboration avec des partenaires, des associations et des collectifs, ou encore des actions spécifiques permettront de développer les solidarités de proximité.

Allocation de rentrée scolaire

Pour la rentrée de septembre 2021, la Ville offrira une aide financière à l'ensemble de ses élèves, quel que soit leur statut. Cette aide est octroyée depuis 2013 aux familles dont les revenus sont les plus bas. Dès 2021, environ 600 enfants supplémentaires pourront bénéficier d'un soutien afin d'assurer une rentrée scolaire dans les meilleures conditions pour leur(s) enfant(s). Le DCSS met ainsi un terme à une inégalité entre les enfants liée au statut de leurs parents.

Etat civil



Sabina – Officière de l'état civil et cheffe de section
 « Nous avons divisé par 3 les effectifs présents au sein du bâtiment de l'état civil pour respecter les mesures sanitaires, tout en assurant le maintien des prestations essentielles et urgentes, tels que l'enregistrement des naissances et des décès ou la reconnaissance d'un enfant. Actuellement, une journée de travail en contient facilement deux ! »

Retrouvez le témoignage intégral sur [geneve.ch/merci](https://www.geneve.ch/merci)

MERCI

à l'ensemble de nos collaborateurs et collaboratrices ainsi qu'à notre réseau de partenaires

Le Service de l'état civil a pour mission d'inscrire les événements qui jalonnent le parcours de vie d'une personne dans le registre officiel fédéral de l'état civil. Il enregistre les commandes de cartes d'identité, délivre les attestations de séjour et de domicile et établit les certificats de vie. Les officier.ère.s d'état civil procèdent également à la célébration des mariages et à l'enregistrement des partenariats.

La forte proportion de ressortissant.e.s étranger.ère.s à Genève a des conséquences importantes pour le Service de l'état civil. Pour prendre en compte la complexité des situations familiales et composer avec les législations étrangères, le Service développe un accueil multilingue.

RÉTROSPECTIVE

Prestations essentielles assurées durant la pandémie

Le Service de l'état civil a assuré les prestations essentielles et répondu aux exigences des autorités fédérales tout au long de l'année 2020, en adaptant son activité aux contraintes sanitaires particulièrement impactantes pour sa mission. L'essentiel des prestations a été assuré. C'est ainsi que le Service a continué d'enregistrer toutes les naissances et tous les décès, et à délivrer les actes correspondants, alors qu'une importante proportion de son effectif était en télétravail. Cette évolution a représenté une véritable performance technologique, compte tenu de la masse de documents sécurisés que cela génère. Par ailleurs, les cérémonies de mariage et de partenariat ont été célébrées moyennant une restriction du nombre des participant.e.s.

Développement des prestations en ligne

Dans le contexte de pandémie, le Service a privilégié les démarches en ligne pour les commandes d'actes de naissance, de mariage et de décès. Ce type de démarche a ainsi progressé de 35% en 2020. Par ailleurs, des formulaires téléchargeables pour de nombreuses procédures ont été mis à disposition sur le site de la Ville.

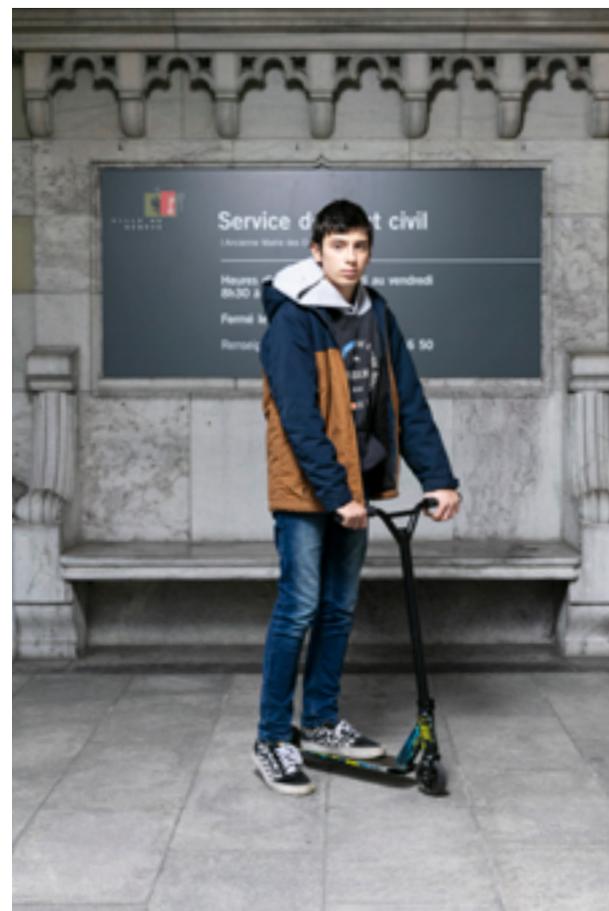
POINT FORT

Un agenda partagé à l'état civil

Un nouvel outil informatique, sous forme d'agenda partagé, a été mis au point pour faciliter la planification des cérémonies de mariage, de partenariat enregistré et de reconnaissance.

Cette planification permet de mieux tenir compte des souhaits des personnes concernées, de la présence des collaborateur.trice.s de l'état civil et des plans de protection sanitaire.

Volume d'activités		
	2020	2019
Commandes d'acte	22'334	25'035
Demandes de carte d'identité	3'482	3'473
Attestations et certificats de domicile et de séjour	1'421	1'882
Certificats de vie	4'356	4'640
Enregistrements de naissances	4'814	5'056
Déclarations de reconnaissance	746	1'011
Déclarations d'autorité parentale conjointe	604	774
Déclarations de nom	274	344
Procédures préparatoires de mariage	844	1'105
Procédures préparatoires de partenariat	9	28
Célébrations à l'état civil	556	693
Célébrations dans lieux d'exception	8	12
Saisie candidats à la naturalisation	901	1'097
Mandats pour cause d'incapacité	233	251
Enregistrements de décès	1'937	1'614



© Emmanuelle Bayart

PERSPECTIVES

Démarches en ligne

Afin de favoriser l'accessibilité des prestations par public, et notamment la délivrance d'actes, le développement des démarches en ligne se poursuivra en 2021.

Rénovation du bâtiment pour assurer une meilleure accessibilité

L'amélioration de l'accessibilité des espaces publics et des bâtiments pour les personnes en situation de handicap est une priorité du Département. Dans ce contexte, le Service de l'état civil réaffirme sa volonté de mener à bien un projet de rénovation du bâtiment de la Mairie des Eaux-Vives.

engagement

Pompes funèbres, cimetières et crématoire



Patrick – Responsable technique, crématoire

« En travaillant au crématoire, on a été mis sous pression par le COVID-19, tout comme l'ont été le personnel soignant, les ambulanciers, les pompiers et tant d'autres professions. Avec le pic de décès que nous avons connu, notre rythme de travail s'est bien sûr intensifié et des crémations supplémentaires ont été assurées durant le week-end. Dans ce contexte tendu, il faut rester à l'écoute des familles et faire notre maximum. »

Retrouvez le témoignage intégral sur geneve.ch/merci

MERCI

à l'ensemble de nos collaborateurs et collaboratrices ainsi qu'à notre réseau de partenaires

Le Service des pompes funèbres, cimetières et crématoire pourvoit aux obsèques et assure la gestion et l'entretien des cimetières municipaux, ainsi que des installations funéraires.

Depuis sa création, en 1866, le Service offre des prestations de qualité à l'ensemble de la population et joue un rôle social important pour les familles endeuillées.

RÉTROSPECTIVE

Forte hausse de l'activité

Le Service des pompes funèbres, cimetières et crématoire a fait face à une forte progression du nombre de décès, suite à la pandémie de Covid-19. 3'962 défunt.e.s ont été pris en charge en 2020, soit une augmentation de près de 25% de l'activité par rapport à l'année précédente. Pour le seul mois de novembre, cette augmentation a atteint près de 140% avec, en moyenne, 20 décès par jour, contre 8 les années précédentes. Globalement, la prise en charge des défunt.e.s a pu être assurée dans des temps raisonnables pour les familles en deuil. Toutefois, le Service a dû solliciter les Hôpitaux Universitaires de Genève (HUG) pour que des défunt.e.s soient transféré.e.s, de manière temporaire, à la morgue des HUG.

L'activité du Service s'est déployée 7j/7 durant la crise, grâce à l'engagement sans faille des collaboratrices et collaborateurs et à une augmentation des ressources humaines. Le Service d'incendie et de secours a fourni son appui pour les levées de corps durant deux semaines et des personnes réaffectées d'autres services municipaux ont apporté leur contribution.

Accueil des familles et prise en charge des défunt.e.s

Afin de limiter les contacts, les entretiens avec les familles pour l'organisation des obsèques ont été réalisés par téléphone. Les cérémonies funéraires se sont déroulées avec un nombre très limité de personnes, principalement dans les chapelles A et B du Centre funéraire de Saint-Georges. Les incinérations se sont poursuivies normalement.

Des cérémonies en streaming

Avec la mise à disposition d'un lien internet sécurisé, les familles en deuil, particulièrement touchées par ces mesures restrictives, peuvent accéder à une retransmission en direct ou en différé des cérémonies. Cette innovation est d'autant plus importante en période de pandémie, pendant laquelle le nombre de personnes admises aux cérémonies est limité.

Indicateurs d'activité		
	2020	2019
Nombre d'incinérations	3'340	2'743
Nombre d'inhumations	597	440
Total général *	3'937	3'183
dont		
Nombre d'obsèques gratuites	1'731	1'774

*y compris les exhumations

PERSPECTIVES

Rénovation du Centre funéraire de Saint-Georges

La crise a rappelé la nécessité et l'urgence de rénover l'ensemble du Centre funéraire, dont les installations techniques tombent régulièrement en panne et représentent un gouffre énergétique.

La demande de crédit pour le projet de rénovation des installations techniques et de l'enveloppe du bâtiment du centre funéraire de Saint-Georges sera déposée au Conseil municipal. Les travaux permettront de doter le centre d'installations techniques modernes, moins gourmandes en énergie, et surtout de répondre aux demandes des familles, qui ont évolué au fil des décennies. Ainsi, les quelque 20 chambres mortuaires seront agrandies et réaménagées. L'acoustique des deux grandes salles de cérémonie sera améliorée et des sorties directes depuis ces salles seront créées, afin d'éviter le croisement des publics provenant de cérémonies distinctes.

Par ailleurs, l'installation pour diffuser de la musique sera modernisée. Enfin, un accès direct au nouveau crématoire sera réalisé, pour permettre aux familles qui le souhaitent d'assister au début de l'incinération dans de bonnes conditions.

Adaptation des tarifs

Afin de répondre aux recommandations de la Cour des comptes relatives aux prestations proposées en concurrence avec le secteur privé, le Service va revoir l'ensemble de ses tarifs.



© Ville de Genève

POINT FORT

Arbre dédié aux victimes du Covid-19

Le Service des pompes funèbres, cimetières et crématoire a dédié un Arbre du souvenir aux personnes décédées durant la pandémie. En concertation avec le Service des espaces verts, le choix s'est porté sur un cèdre pleureur bleu de l'Atlas, qui orne depuis plus d'un siècle le cimetière de Saint-Georges. On peut venir s'y recueillir et déposer des fleurs. La Ville a ainsi témoigné de sa solidarité envers les familles endeuillées.

Une cérémonie collective en mémoire des personnes décédées durant la crise sanitaire, initialement prévue à l'automne 2020, sera organisée dès que la situation le permettra.

empathie

Vie Associative

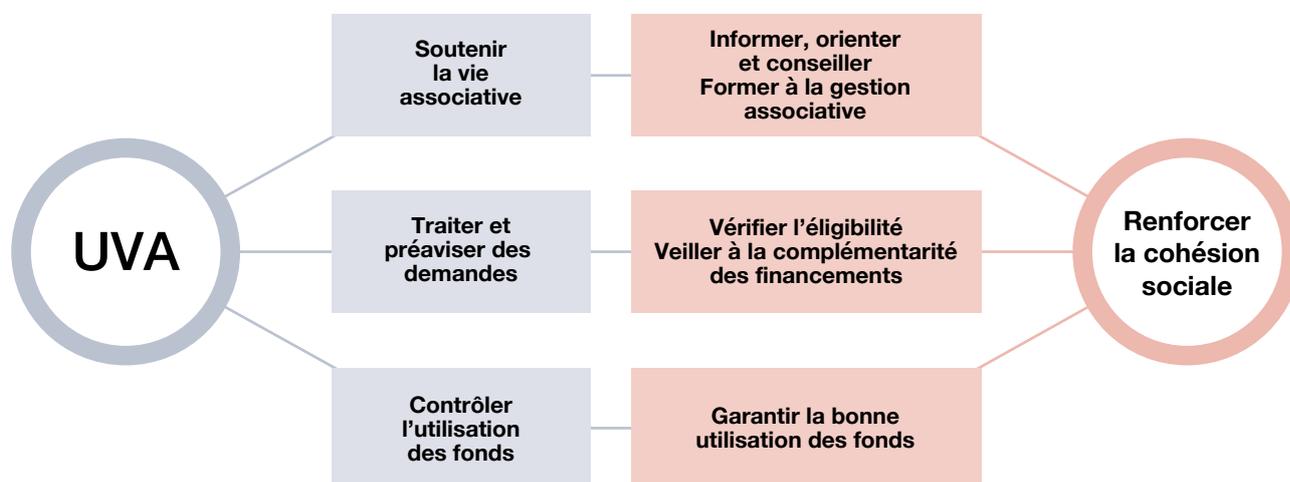


© Aux 6 logis

L'Unité Vie Associative (UVA) gère des subventions monétaires (10,5 millions de francs) et non monétaires (2,6 millions de francs), pour un montant total de 13,1 millions de francs. Ce montant représente 7.4% des subventions octroyées par le Département de la cohésion sociale et de la solidarité (DCSS).

Les bénéficiaires de subventions nominatives sont inscrit.e.s au budget de la Ville de Genève. Ces subventions, monétaires ou non monétaires, sont destinées à des organisations dont les prestations complètent l'action de l'administration municipale. Les subventions monétaires ponctuelles permettent de financer une grande diversité de projets, allant de l'animation au sein des quartiers à des projets plus spécifiques d'activités parascolaires et périscolaires pour les enfants. Par ailleurs, de nombreux organismes œuvrant dans les champs de compétences du DCSS bénéficient d'une mise à disposition de locaux sous la forme de subventions non monétaires.

Missions de l'Unité Vie Associative



Subventions par champs d'action (en milliers de francs)

	Enfance	Jeunesse	Vieillesse	Inclusion sociale	Insertion sociale	Hébergement d'urgence	Total
Subventions nominatives monétaires	718	92	426	887	5'552		7'675
Nombre d'organismes subventionnés	16	5	9	11	29		70
Subventions non monétaires	352	445	44	461	1'346		2'648
Nombre d'organismes au bénéfice d'une mise à disposition de locaux	11	8	2	16	20		57
Subventions ponctuelles	162	475	19	129	269	1'799	2'853
Nombre de projets soutenus	11	14	3	17	27	5	77
Total subventions accordées 2020	1'232	1'012	489	1'477	7'167	1'799	13'176

Evolution par champs d'action

	2020	2019
Enfance	1'232	1'292
Jeunesse	1'012	1'013
Vieillesse	489	385
Inclusion sociale	1'477	1'482
Insertion sociale	7'167	6'204
Hébergement d'urgence	1'799	2'300
Autres		225
Total général	13'176	12'901

Soutien aux partenaires associatifs

Le DCSS finance, via l'Unité Vie Associative (UVA), des projets proposés par des associations, tant dans le domaine de l'enfance, de la jeunesse, de la vieillesse, de l'inclusion sociale, de l'insertion sociale que de l'hébergement d'urgence. En 2020, la situation sanitaire a mis à mal des structures financées par le Département. Dès le mois d'avril, l'UVA a adressé un questionnaire aux associations au bénéfice d'une subvention nominative afin d'analyser leur situation et de répondre au mieux aux besoins émergents.

74 associations ont reçu ce questionnaire et, pour 43 d'entre elles, des rencontres ont été organisées. Suite à ce sondage, les constats et les réalités sont contrastés en fonction du champ d'action. L'UVA fait face, en effet, à des situations très différentes entre les acteurs ayant été fortement sollicités pendant la crise et ceux qui ont diminué, parfois jusqu'à l'arrêt complet, leurs activités.

La grande majorité des associations a dû modifier, reporter ou annuler des événements ou prestations, et près de la moitié des associations questionnées ont développé de nouvelles activités afin de répondre à la demande. De ce fait, l'UVA s'attend à recevoir des demandes de soutien exceptionnel liées à l'impact financier de la crise sanitaire, notamment des structures actives dans l'urgence sociale (hébergement, aide alimentaire, accueil des populations précaires, en particulier migrant.e.s), qui ont vu les demandes de leurs publics cibles augmenter fortement et qui ont dû se réorganiser afin de déployer leurs prestations.

Certaines associations ont collaboré étroitement avec le DCSS dans le cadre des distributions alimentaires. Elles ont pris une ampleur qui ne pouvait être pressentie auparavant et ont vu leurs activités se développer fortement, ainsi que leur budget et leur médiatisation. L'exemple particulier des Colis du cœur est, dans ce sens, remarquable.

En juin, un Appel à projets de 200'000 francs a été lancé afin de proposer un lieu d'hébergement pour les femmes en situation de précarité. C'est le projet de l'Association Aux 6 logis qui a été retenu. Parallèlement, un soutien logistique et financier a été apporté, dans l'urgence, à l'Association pour la sauvegarde du logement des personnes précaires, afin de répondre à l'augmentation importante des litiges entre locataires et bailleurs, en particulier dans les situations de sous-location.

Pour 2021, l'UVA prévoit une somme de 100'000 francs afin de répondre aux demandes de soutien exceptionnel liées à la crise sanitaire dans les domaines de :

- L'urgence sociale (logement, aide alimentaire, besoins vitaux) ;
- L'Intégration et l'insertion professionnelle ;
- Le soutien aux familles (enfants et jeunes) ;
- Le soutien contre l'isolement des aîné.e.s.

Par ailleurs, l'UVA a continué son soutien au milieu associatif, notamment via l'offre de formation proposée en partenariat avec Booster Bridge. Un nouveau concept à distance a dû être développé dans l'urgence. Douze cours se sont tenus sur des thématiques comme la recherche de fonds, la gouvernance, la communication et le marketing, les RH ou les bases du fonctionnement d'une association. Par ailleurs, trois associations ont pu bénéficier d'un accompagnement individuel à distance à la place des cours, dans la première phase de la pandémie. Au final, 142 personnes représentant 51 associations ont profité de l'offre de Booster Bridge.

Formations financées par l'UVA

Nom du cours	Nb particip.
Session 1	
Fondamentaux	15
Communication & marketing	12
RH & comité	14
Finance & comptabilité, Recherche de fonds, Evaluation de projets & impact	18
Fondamentaux	17
Session 2	
Communication & marketing	13
RH & comité	12
Finance & comptabilité	14
Recherche de fonds	16
Evaluation de projets & impact	11

complémenta



© Aux 6 logis

POINT FORT

Plusieurs structures proposant de l'aide alimentaire ou un accueil d'urgence ont pu être soutenues.

Aux 6 logis

L'Association a été créée en 2016 par le Réseau Femmes. Elle est portée par Aspasia, F-information et SOS femmes. Elle a pour mission d'offrir des logements temporaires, d'une durée maximum de 18 mois, à des femmes avec ou sans enfants. Avec la pandémie, l'explosion de la précarité a péjoré la situation. La subvention du DCSS a permis de mettre à disposition deux appartements meublés dans une villa et quatre studios dans un hôtel, destinés à des femmes qui se retrouvent sans logement et qui ont besoin d'un soutien et d'un hébergement d'urgence afin de rebondir et retrouver une stabilité socio-économique.

Association pour la sauvegarde du logement précaire

L'Association pour la sauvegarde du logement des personnes précaires (ASLPP) a été fondée en été 2020 dans le but de fournir un soutien sous forme de conseils, mais également d'accompagnement social et de médiation auprès des logeur.euse.s.

Un constat clair mettait en évidence que les personnes au bénéfice de permis de séjour précaires, ainsi que celles qui sont sans permis ou dans l'attente d'un permis, sont particulièrement vulnérables aux conséquences de la crise sociale et que leur capacité à préserver leur logement s'en trouve grandement affectée.

Le soutien du DCSS a contribué à la prise en charge des deux coordinateurs de l'ASLPP qui ont répondu à 156 appels en moins de six mois, ouvert 29 dossiers et réalisé 60 entretiens, dont la moitié sous forme de médiation. Une dizaine d'expulsions ont ainsi pu être évitées.

Ressources humaines



Johnny – Agent d'entretien, école de Tremblay

« En travaillant dans un établissement scolaire, respecter les mesures d'hygiène et les gestes barrières fait déjà bien sûr partie intégrante de notre quotidien. Mais avec le nouveau coronavirus, on a dû renforcer les dispositifs, en fournissant par exemple des solutions hydro-alcooliques à l'ensemble des personnes qui travaillent dans l'école et en identifiant et désinfectant les nombreux points de contact. »

Retrouvez le témoignage intégral sur geneve.ch/merci

MERCI

à l'ensemble de nos collaborateurs et collaboratrices ainsi qu'à notre réseau de partenaires

A fin 2020, le Département de la cohésion sociale et de la solidarité (DCSS) employait 502 collaboratrices et collaborateurs sur des postes fixes, 153 sous contrat d'auxiliaire, 20 apprenti.e.s / stagiaires / civilistes.

Le Département comptait 33 cadres supérieur.e.s et 33 cadres intermédiaires. Le personnel est d'ailleurs majoritairement féminin (60%); l'âge moyen est de 45 ans et le personnel fixe a une ancienneté moyenne de 11 ans.

Nombre de collaboratrices et collaborateurs

Service	Employé.e.s	Auxiliaires	Autres	Total
Direction	18	3	1	22
Service de la petite enfance	38	9	1	48
Service des écoles et institutions pour l'enfance	243	21	9	273
Service de la jeunesse	28	6	3	37
Service social	93	103	6	202
Service de l'état civil	32	2		34
Service des pompes funèbres, cimetières et crématoire	50	9		59
TOTAL	502	153	20	675

Ce nombre important d'auxiliaires du Service social s'explique par les prestations saisonnières (action impôts, allocation de rentrée scolaire) et par l'hébergement d'urgence. En 2020, le nombre était plus élevé qu'en 2019, en lien avec la crise sociale et les besoins accrus, notamment pour l'exploitation du site de la caserne des Vernets.

Avec le changement de législature, le personnel de La Ville est à vous a été transféré au Service de la jeunesse (2,8 ETP).

Postes fixes / nombre d'équivalent temps plein (ETP)

Service	au 1.1.2021	au 1.1.2020
Direction	16.3	16.4
Service de la petite enfance	39	37.9
Service des écoles et institutions pour l'enfance	157.8	156.7
Service de la jeunesse	24.4	18.4
Service social	79	78
Service de l'état civil	26.8	27.3
Service des pompes funèbres, cimetières et crématoire	51.4	53.3
TOTAL	394.7	388

POINT FORT

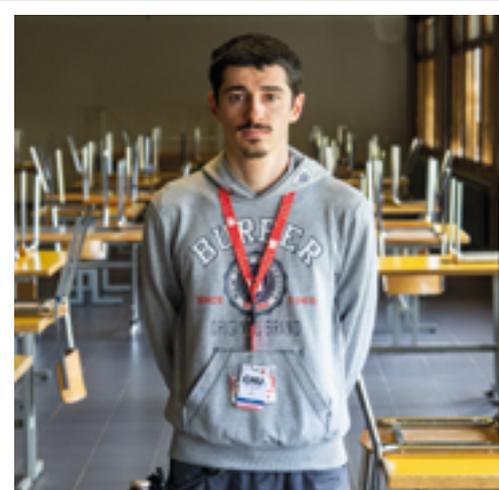
Réaffectation

Lors de la première vague du Covid-19, le Département a bénéficié de 51 réaffectations de personnes au Service social, dans les domaines de l'hébergement d'urgence et de divers soutiens logistiques, au Service des pompes funèbres, cimetières et crématoire dans l'aide au transport des défunt.e.s et l'accompagnement des familles pour l'organisation des obsèques, et enfin au Service de la petite enfance pour soutenir l'unité salaires.

Département de provenance						
Bénéficiaire	DFEL	DACM	DCTN	DSSP	DCSS	TOTAL
SOC	2	3	16	1	10	32
SPF	1	2	13		2	18
SDPE			1			1
TOTAL	3	5	30	1	12	51

Lors de la deuxième vague, le Service des écoles a pu bénéficier d'appui pour les patrouilleuses et patrouilleurs scolaires et le Service des pompes funèbres a également été soutenu pour les transferts de corps par plusieurs sapeuses-pompières et sapeurs-pompiers professionnel.le.s du Service d'incendie et de secours.

Département de provenance							
Bénéficiaire	DFEL	DACM	DCTN	DSSP	DCSS	DSG	TOTAL
SOC	1		4				5
ECO			4				4
SPF	9	3	7	17			19
TOTAL		10	6	17	0	0	34



David – Aide éducateur, caserne des Vernets

«On est arrivés à la caserne des Vernets pour mettre en place le dispositif d'accueil et d'hébergement d'urgence précoce en même temps que les bénéficiaires, c'était un sacré challenge! Mais je suis vraiment satisfait de ce qu'on a réussi à faire dans un laps de temps très court.»

Retrouvez le témoignage intégral sur geneve.ch/merci

MERCI

à l'ensemble de nos collaborateurs et collaboratrices ainsi qu'à notre réseau de partenaires



Ressources financières



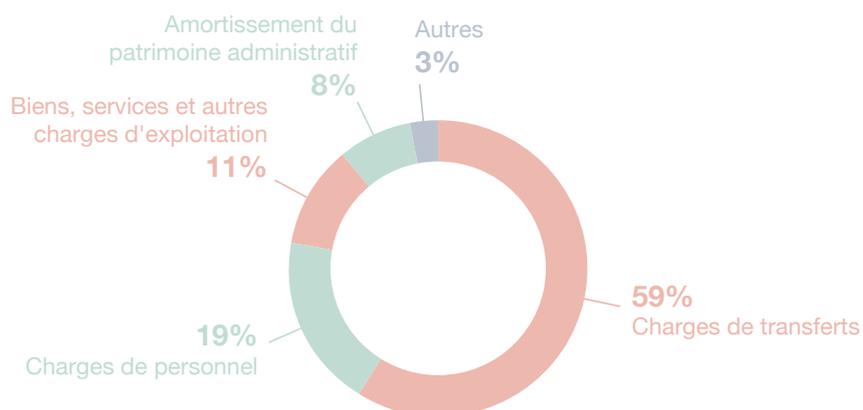
© Emmanuelle Bayart

Comptes 2020 du Département (en milliers de francs)

Service	Charges	Revenus
Direction	14'832	9
Service de la petite enfance	127'374	13'760
Service des écoles et institutions	80'020	1'523
Service de la jeunesse*	18'438	224
Service social	45'641	1'419
Service de l'état civil	4'473	1'523
Service des pompes funèbres, cimetières et crématoire	11'429	5'444
TOTAL	302'207	23'902

* y compris La Ville est à Vous, transférée au DCSS au 1^{er} juin 2020.

Répartition des charges 2020 par nature



En 2020, les dépenses du DCSS se répartissent comme suit :

- 44% consacré principalement à la politique « Famille et jeunesse », principalement les dépenses liées à la petite enfance (42%) ;
- 24% à la politique « Scolarité obligatoire », essentiellement destiné à la mise à disposition et l'entretien des bâtiments scolaires et à la sécurité des enfants à proximité de l'école ;
- 16% à l'aide sociale, soit l'essentiel du budget du Service social et de l'Unité Vie Associative.

Le budget initial du Département se montait à 286.4 millions de francs (y.c. le budget de La Ville est à vous après son rattachement au Service de la Jeunesse, en juin 2020).

Le dépassement de 15.8 millions de francs s'explique essentiellement par les mesures sanitaires et sociales qui ont permis de faire face à la crise engendrée par la pandémie.

Les principaux écarts sont les suivants :

- +7.3 millions de francs pour l'urgence sociale de la Ville (dont +6.9 millions de crédit budgétaire supplémentaire (PR-1411) pour financer le dispositif d'hébergement d'urgence) ;
- +5.3 millions de francs pour compenser les baisses de participations financières des familles lors de l'application d'un accueil minimum durant la période de semi-confinement ;
- +1.6 million de francs pour l'instauration de plans de protection sanitaire dans les écoles et les réfectoires scolaires.

Une augmentation des revenus par rapport à 2019 est également à signaler, dont l'essentiel concerne la contribution des employeurs au financement de l'exploitation des structures d'accueil préscolaire (+ 11.3 millions de francs).

Investissements

Les dépenses d'investissements concernant les services du Département se montaient à 30.4 millions de francs en 2020 – dont près de 22 millions de francs dédiés aux bâtiments scolaires, 4.9 millions de francs aux structures pour la jeunesse et 2.6 millions de francs aux structures d'accueil de la petite enfance.

Les sept principaux crédits d'investissement représentent un total de 26.5 millions de francs, soit 87% des dépenses du Département.

Crédit d'investissement	Service	Dépenses 2020 en milliers de francs
Ecole de Pâquis-Centre (Berne 50)	Service des écoles	11'440
Carré Vert (Saint-Georges 21)	Service des écoles	5'347
Manège en Ville (Piachaud 4)	Service de la jeunesse	3'570
Structure d'accueil petite enfance (Frontenex 54)	Service de la petite enfance	2'319
Pavillons scolaires (Le-Corbusier 2)	Service des écoles	1'360
Ecole des Vernets (Caserne des Vernets)	Service des écoles	1'278
Maison de quartier de la Concorde (Henri-Golay 40)	Service de la jeunesse	1'228
Total		26'542

Glossaire

ACG	Association des communes genevoises
ACRS	Association des cuisines et restaurants scolaires
ARS	Allocation de rentrée scolaire
ASLPP	Association pour la sauvegarde du logement des personnes précaires
ASP	Antenne sociale de proximité
BAB-VIA	Boîte à Boulots – Vers l’Intégration et l’Autonomie
BIE	Bureau d’intégration des étrangers
BIPE	Bureau d’Information Petite Enfance
BIS	Bureau d’information Sociale
CAMSCO	Consultation Ambulatoire Mobile de Soins Communautaires
CRSG	Club social rive gauche
CSP	Centre Social Protestant
DACM	Département de l’aménagement, des constructions et de la mobilité
DCTN	Département de la culture et de la transition numérique
DCSS	Département de la cohésion sociale et de la solidarité
DFEL	Département des finances, de l’environnement et du logement
DPBA	Direction du patrimoine bâti
DSG	Direction du secrétariat général
DSSP	Département de la sécurité et des sports
EPER	Entraide protestante
FASe	Fondation pour l’animation socioculturelle
FDAP	Fondation pour le développement de l’accueil préscolaire
FSPJ	Fédération Suisse des Parlements des Jeunes
GIAP	Groupement Intercommunal pour l’Animation Parascolaire
GRTA	Genève Région-Terre Avenir
HEP	Haute Ecole Pédagogique
HETS	Haute école de travail social de Genève
HUG	Hôpitaux Universitaires de Genève
imad	Institution genevoise de maintien à domicile
MSF	Médecins Sans Frontière
ORCOC	Organe Communal de Conduite en cas de Catastrophe
PR	Projet de résolution
PSP	Politique sociale de proximité
SAPE	Structures d’accueil petite enfance
SEVE	Service des espaces verts
SIT	Syndicat interprofessionnel des travailleuses et travailleurs
SSEJ	Service de santé de l'enfance et de la jeunesse
SSP/VPOD	Syndicat des services publics
TSHM	Travailleurs Sociaux Hors Murs
UVA	Unité Vie Associative
VaV	Ville est à vous

Adresses utiles



© LDD

Présidence et Direction

4, rue de l'Hôtel-de-Ville
1204 Genève
022 418 49 00

Service de la petite enfance

24, avenue Dumas
1206 Genève
022 418 81 00

**Service des écoles
et institutions pour l'enfance**

100, rue de la Servette
1202 Genève
022 418 48 00

Service de la jeunesse

100, rue de la Servette
1202 Genève
022 418 45 00

Service social

25, rue Dizerens
1205 Genève
022 418 47 00

Service de l'état civil

37, rue de la Mairie
1207 Genève
022 418 66 50

**Service des pompes funèbres,
cimetières et crématoire**

20, avenue de la Concorde
1203 Genève
022 418 60 00

Impressum

Conception graphique

mostra-design.com

Crédits photographiques

Ville de Genève

Impression

Centrale municipale d'achat et d'impression

Contact

Département de la cohésion sociale
et de la solidarité

Direction

4, rue Hôtel- de-Ville

1204 Genève

022 418 49 00

Imprimés à 200 exemplaires

Mai 2021